

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LA SEMAINE AGRICOLE

ORGANE DE LA CAMPAGNE.

CULTIVATEURS, CORRESPONDEZ AVEC NOUS!

VOL. I.

MONTRÉAL, JEUDI, 3 MARS 1870.

No. 17

SOMMAIRE du No. 17.— Mars, 3, 1870

Agronomie.

L'AGRICULTURE MISE A LA PORTÉE DE TOUT LE MONDE.—Des assolements. Distinction entre l'épuisement et l'effritement du sol. Digestion des plantes. Système de rotation. Des effets du trèfle sur le sol. Jachères. Assolements naturels... 257
INSTRUCTION AGRICOLE.—F. X. Méthot, Ptre.. 259
QUELQUES DÉTAILS ET SUGGESTIONS SUR LES MOUTONS AUJOURD'HUI EN CANADA, suite.—Le Leicester.—Ls. Lévêque, M. G. A..... 260
Les Bouquets jaunes.—A. Mousseau..... 261
L'étude des insectes. Et l'agriculture.—Mr. LABBÉ. PROVANCHER..... 261
CORRESPONDANCE.—A. Vandandaigue..... 263
LES ANIMAUX AMÉLIORES.—Les Durham..... 263

Notes de la Semaine.

FABRICATION DU SUCRE DERABLE.—Les chaudières d'un pot. Goutières. Manière d'entailer. Les ventilateurs. Bacs et fourneaux. Réservoir..... 264
ENTOMOLOGISTE PROVINCIAL..... 266
BARATTE BEURRE.—Baratte la Serène. Baratte mue par un chien..... 266
Importations de reproducteurs..... 266
Tourbière à Farnham..... 266
Chemin à lisse de Sorel à Drummondville..... 267

Hygiène.

Des effets pernicieux du Tabac.—Dr. GENAND. 267

Colonisation.

LETTRE D'UN COLON.—J. W. O..... 268

Coin du Feu.

La salle du Concile ou le Transept à droite de St. Pierre, vis-à-vis la Confession..... 269
Une liste des Evêques des Possessions Britanniques et des Etats-Unis au Concile..... 270
Description de la Salle du Concile..... 270

Illustrations.

Sucrerie Modèle..... 265
Baratte la Serène..... 266
Baratte mue par un chien..... 266
Plan de la Salle du Concile..... 269

Feuilleton.

LE PAYS DE L'OR.—Les Bandits. Le Fantôme..... 271

Les Marchés de la Province..... 272

L'Agriculture mise à la portée de tout le monde.

DES ASSOLEMENTS

CHARLES et AUGUSTIN. Quelle est donc cette grande carte couverte de notes et de ratures, et qui nous a tout l'air d'un gigantesque plan?

M. DE MORSY.—C'est en effet le plan de mon exploitation; il me sert à apprécier les résultats des divers assolements que j'ai adoptés. Dans chaque compartiment représentant une de mes pièces de terre, je note au moyen de signes de convention ses produits, le fumier et les labours qu'elle reçoit, la récolte dont elle est chargée, etc.; avec cela j'évite souvent de compiler mes registres de comptabilité, ce qui est beaucoup moins expéditif qu'un coup d'œil jeté sur la muraille.

AUGUSTIN.—Les assolements! voilà plusieurs fois que vous prononcez ce mot, Monsieur; ne nous en donnez-vous pas l'explication?

M. DE MORSY.—Bien volontiers; mais je vous en avertis, c'est encore un sujet qui ne prête point à l'anecdote. Au reste, vous me le direz quand vous en aurez assez.

Si j'ai bonne mémoire, en vous parlant de l'agriculture ancienne, peu d'instants après être rentré dans mon cabinet, je vous ai dit que les premiers cultivateurs ne durent pas tarder à s'apercevoir qu'un champ se fatiguait promptement de donner sans interruption la même récolte. C'est sur cette observation, vieille comme le monde, qu'est fondée la théorie des assolements, ou l'art de tirer le meilleur parti possible de la fertilité d'un terrain, en y faisant succéder les végétaux différents. Mais si tous les agronomes, tous les physiologistes sont d'accord sur ce principe et sur le fait dont il est sorti, ils sont loin de s'entendre quand ils ont voulu expliquer comment et pourquoi une terre, tout en perdant au bout d'un certain nombre d'années la faculté de produire plus longtemps du blé, conservait encore celle de suffire à la végétation de plantes fourragères, tuberculeuses, etc. Parmi toutes les opinions émises à ce sujet, celle de M. de Candolle me semble la plus sérieuse, la plus rationnelle. J'ai justement là sous la main la *Physiologie Végétale* de cet illustre botaniste; per-

mettez-moi de vous en lire quelques passages.....Voici... Après avoir établi une

DISTINCTION ENTRE L'ÉPUISEMENT ET L'EFFRITEMENT DU SOL,

M. de Candolle continue ainsi :

“ L'épuisement du sol a lieu lorsqu'un grand nombre de végétaux ont tiré d'un terrain donné toute la matière extractive, et l'effritement, lorsqu'un certain végétal détermine la stérilité du sol, soit pour ceux des individus de même espèce que lui, soit pour ceux de même genre et de même famille, mais le laisse fertile pour d'autres végétaux.

“ L'épuisement a lieu pour tous les végétaux quelconques; il agit en appauvrissant le sol et lui enlevant la matière nutritive. L'effritement a quelque chose de plus spécifique; il agit en corrompant le sol, en y mêlant, par suite de l'excrétion des racines, une matière dangereuse. Ainsi, un pêcher gâte le sol pour lui-même, à ce point que si, sans changer de terre, on replante un pêcher dans un terrain où un autre a vécu avant lui le second languit et meurt, tandis que tout autre arbre peut y vivre. Si le même arbre ne produit pas pour lui les mêmes résultats, c'est que ses racines, qui vont en s'allongeant, rencontrent sans cesse des veines de terre où elles n'ont pas encore déposé leur excrétion. On conçoit que ses propres excréments doivent lui nuire à peu près comme si (passez-moi la comparaison) on forçait un animal à se nourrir de ses excréments. Cet effet, dans l'un et l'autre exemple, n'est pas borné aux individus de la même espèce; mais les espèces analogues par leur organisation doivent en souffrir lorsqu'ils aspirent par leurs racines une matière rejetée par des êtres analogues à elles, tout comme un animal mammifère répugne à toucher aux excréments d'un autre mammifère. On concevrait ainsi assez facilement pourquoi chaque plante tend à effriter le terrain pour des congénères, (espèces du même genre) pourquoi certaines plantes, par l'acreté de leur suc, comme les pavots le détériorent pour la plupart des végétaux.

“ Si cette théorie est admise, on comprendra aussi sans peine comment certaines plantes à suc doux pourront excréter par leurs racines des

matières propres à améliorer le sol pour certains végétaux qui vivraient avec elles ou après elles sur le même terrain ; et l'on comprendrait ainsi comment toutes les plantes de la famille des légumineuses, par exemple, préparent favorablement le sol pour la famille des graminées."

DIGESTION DES PLANTES.

AUGUSTIN.—Mais est-il bien certain que les végétaux rendent à la terre les parties *non nourrissantes* des substances qu'elles absorbent ?

M. DE MORSY.—Il est positif et admis par tous les botanistes qu'une plante agit absolument comme les individus du règne animal ; elle digère ainsi que le cheval, car, pour s'opérer différemment, l'assimilation des substances nécessaires à son alimentation n'en présente pas moins tous les principaux caractères de la digestion animale. Il y a absorption, décomposition chimique, assimilation, et enfin excrétion des résidus inutiles.

CHARLES.—Mais alors la théorie de M. de Candolle est inattaquable.

M. DE MORSY.—Je vous ai dit que, bien qu'elle me laisse encore à désirer, je la regardais comme la plus ingénieuse qui ait été proposée jusqu'ici. Revenons à notre définition de l'assolement.

C'est l'art, vous ai-je dit, de tirer le meilleur parti possible de la fertilité d'un terrain en y cultivant successivement des végétaux différents.

SYSTÈME DE ROTATION.

L'adoption d'un système d'assolement est pour un agriculteur une question de la plus haute importance. La nature du sol, le climat, les débouchés, la facilité ou la difficulté de se procurer au besoin un renfort de journaliers, doivent être scrupuleusement examinés et pesés. L'expérience semble prouver que dans les circonstances ordinaires une exploitation, pour marcher régulièrement, a besoin d'être divisée en plusieurs portions égales. Si sa contenance est, par exemple, de 100 arpents chaque année, 10 arpents devront être cultivés en blé, en fourrages, en plantes tuberculeuses, en avoine, orge, etc.

AUGUSTIN.—Je vous demande pardon, Monsieur, de vous interrompre ; mais qu'entendez-vous par *marcher régulièrement* ?

M. DE MORSY.—Marcher régulièrement c'est récolter la quantité de nourriture nécessaire pour entretenir ou un bœuf, ou une vache, ou un cheval, ou douze moutons par quatre arpents de terre, afin de pouvoir les fumer convenablement. Or, comme ces bestiaux ont besoin de fourrages verts, de foin sec, de racines et de paille, le seul moyen de leur donner tout cela, c'est la division dont je vous ai parlé.

Partant de ce principe, ou plutôt

reconnaissant cette nécessité, l'agriculteur cherchera dans quel ordre il établira sur chacun des lots de terre de 10 arpents (je suppose toujours une exploitation de 100 arpents) la succession des dix récoltes dont je vous ai parlé, céréales, avoine, fourrage, racines ; car, remarquez-le bien, si la division de l'exploitation en dix lots est forcée, le cultivateur reste parfaitement maître de placer sur chacun des lots le blé avant l'avoine ou l'avoine avant le blé, pourvu qu'après avoir adopté une marche quelconque il la suive uniformément. Ainsi, s'il procédait, par exemple, pour un lot de la manière suivante : première année, trèfle ; seconde année, avoine ; troisième année, froment ; quatrième année, racines les autres lots devraient être assolés dans le même ordre ; car sans cela il n'aurait pas tous les ans le dixième de son exploitation en céréales, le dixième en racines, etc.

Le cultivateur est donc maître de choisir le roulement qui lui semblera le meilleur ; or celui-là lui semblera évidemment le meilleur :

1o Qui à une récolte épuisante fera succéder une récolte *reposante*, si je puis me servir de ce mot ;

2o Qui aux plantes favorisant la croissance des herbes parasites fera succéder des cultures nettoyant le sol.

Eh bien, dans la plupart des cas, l'assolement suivant offrira ces deux avantages :

Première année, — pommes de terre, betteraves, carottes, etc. ;

Deuxième année, — avoine, ou orge garnies d'un trèfle ;

Troisième année, — trèfle ;

Quatrième année, — froment.

5^e et 7^eme. année, — prairies ;

8 et 9 année, — pâturages,

10^eme année, — pois ou avoine.

Première année.—Les pommes de terre, les betteraves, les carottes et toutes les racines exigent des labours profonds, des binages, des buttages, qui contribuent puissamment à l'ameublissement du sol et à la destruction des mauvaises herbes ; il est donc tout simple de commencer par ces cultures connues sous le nom de cultures sarclées.

Deuxième année.—Avoine, orge, etc., garnies d'un trèfle. En vous entretenant des prairies artificielles, je vous ai parlé, mes amis, de l'usage de semer le trèfle, le mil, etc., dans une céréale. Ce procédé a cela d'avantageux que le trèfle poussant très-lentement la première année, et ne pouvant donner aucun produit, occuperait inutilement la terre si on le semait seul. Il ne nuit en rien à la céréale à laquelle il a été adjoint, parce que la céréale est toujours enlevée avant que le trèfle ait atteint un développement sensible.

L'orge, en succédant aux pommes de terre, etc., profite de l'ameu-

blissement et du nettoyage du sol ; et comme toutes les racines sont d'une autre famille que les granifères, le principe de ne pas cultiver plusieurs années de suite dans un même champ des plantes de même nature se trouve pleinement appliqué.

Troisième année.—Trèfle ou analogues. Cette année le trèfle qui aura pris un certain développement occupera seul sa sole et donnera deux coupes, sans compter le regain qu'il aura offert vers la fin de la saison précédente, après l'enlèvement du grain. Ce regain ne devrait pas être pacagé, mais il *servira à enrichir* le sol.

DES EFFETS DU TRÈFLE SUR LE SOL.

Mais quels seront les effets du trèfle sur le sol ? ils seront excellents. Le champ, parfaitement nettoyé par les cultures sarclées, aura commencé à se salir avec l'orge. Le trèfle, par son feuillage épais et touffu, y mettra bon ordre ; affamées, privées d'air et de lumière, les mauvaises herbes disparaîtront et prépareront au froment, à la plus précieuse des récoltes, un sol parfaitement propre. A la fin de la troisième année, le trèfle sera donc retourné pour faire place au blé. Mais le trèfle, qui pendant sa vie a nettoyé le sol, le fumera en mourant. Ses racines longues et charnues, ses dernières pousses, coupées, soulevées, enfouies par la charrue, constituent un véritable engrais et contribuent au succès de la céréale qui vient clore l'assolement.

CHARLES.—Mais si le propriétaire de 100 arpents suit le même ordre sur ses dix lots, au lieu d'avoir à la fois racines, avoine, trèfle, blé, etc., il aura chaque année toute son exploitation couverte d'une seule espèce de récoltes.

M. DE MORSY.—Sans doute, si, après avoir divisé sa terre en quatre lots, il commençait sur chacun de ces lots par le début de son assolement ; mais il est obligé en débutant... Tenez, avec un crayon et un carré de papier, je vais vous rendre cela parfaitement clair. Voici la propriété divisée en quatre lots ; voyons quelles seront les récoltes pendant les quatre années, durée de l'assolement.

1870

Pommes de terre.	Orge.
Trèfle.	Blé avec graines.
Prairies.	Prairies
Prairies.	Pâturages.
Pâturages.	Avoine ou pois.

1871

Orge.	Trèfle.
Blé avec graines.	Prairies.
Prairies.	Prairies.
Pâturages.	Pâturages.
Avoine ou pois.	Légumes.

1872

Trèfle.	Blé avec graines.
Prairies.	Prairies.
Prairies.	Pâturages.
Pâturages.	Avoine ou pois.
Légumes.	Orge.

1873

Blé avec graines.	Prairies.
Prairies.	Prairies.
Pâturages.	Pâturages.
Avoine ou pois.	Légumes.
Orge.	Trèfle.

Et ainsi de suite pour les six autres années.

Si l'on adoptait un assolement de moins de dix ans on retrancherait sur le nombre des prairies et des pâturages.

Examinez avec un peu d'attention ces quatre carrés divisés en dix lots, et vous verrez que toujours le fermier aura ses 10 arpents de trèfle, de blé, d'avoine, de récoltes sarclées, &c. Mais il est clair qu'en débutant il sera vu dans la nécessité d'imposer aux dix lots de sa terre l'une des cultures dont l'ensemble constitue son assolement complet.

Mais cet assolement de dix ans est loin de convenir à toutes les terres à toutes les localités. Le cultivateur trouve quelquefois plus d'avantages à adopter un roulement de trois, de six

et même de huit années, dont voici un exemple pris chez un riche fermier du département du Nord : première année, betteraves, pommes de terre, carottes ; — seconde année, lin fumé ; — troisième année, froment ; — quatrième année, hivernage (1) ; — cinquième année, tabac fumé ; — sixième année, fèves ; — septième année, orge ; — huitième année, trèfle. Ici, comme vous le voyez, il y a double fumure dans le cours de l'assolement, tandis que dans les autres assolements on ne fume ordinairement que les cultures sarclées, qui ont l'avantage de détruire les mauvaises herbes, dont les graines, apportées avec le fumier, germent et lèvent, mais disparaissent rapidement par l'effet des façons multipliées qu'exigent les plantes cultivées pour leurs racines.

JACHÈRES.

AUGUSTIN.—La terre ne se repose donc jamais avec un bon système d'assolement.

M. DE MORSY.—Non, sans doute. En général, tout fermier qui est obligé de recourir tous les deux ou trois ans aux jachères, qui établit la jachère sur une des soles de son assolement, cultive mal, soit par ignorance et par esprit de routine, soit faute de fumier et de capitaux. Non pas que je veuille dire qu'un agriculteur habile ne puisse quelquefois employer la jachère pour ameublir un champ infesté de chiendent, et en lui donnant dans le cours d'une saison trois à quatre labours et autant de hersages énergiques ; mais il y a une énorme différence entre laisser accidentellement une de ses soles en jachères, et ne jamais récolter que sur les deux tiers de son exploitation, comme il arrive communément encore dans le centre et le midi de la France.

ASSOLEMENTS NATURELS.

Avant d'en finir avec les assolements, je veux vous citer plusieurs faits qui sembleraient prouver que les végétaux non cultivés obéissent naturellement à une rotation dont la marche a été plutôt constatée qu'étudiée. Ainsi, dans les prés complètement abandonnés à eux-mêmes, on voit successivement les herbes qui formaient leur base disparaître au bout d'un certain nombre d'années et céder la place à des plantes d'une autre famille ; aux graminées, par exemple, succéderont des légumineuses. Les arbres des forêts sont soumis à la même loi. Qu'un incendie vienne à consumer une forêt en essence de chêne, sans le secours de l'homme des groseilliers et des framboisiers couvriront spontanément l'espace dévasté ;

1 Hivernage, mélange de vesces, de pois, de fèves, etc.

bientôt des hêtres et des ormes se montreront à leur tour, et, s'emparant en maîtres du terrain, étoufferont les arbustes pour y régner sans partage pendant plus d'un siècle.....

Instruction agricole.

La présente est pour remercier *Un Abonné* d'avoir attiré l'attention sur mes remarques ; seulement comme il ne m'a pas compris, qu'il me permette de le rectifier.

Première remarque d'*Un Abonné*.

Monsieur Méthot a fait objection à l'introduction du système d'enseignement agricole dans les écoles normales et dans les écoles primaires.

Réponse.—Oui, pour les écoles élémentaires ; non, quant aux écoles normales. Ainsi, ai-je dit, dans mes remarques, par ce système d'enseignement agricole, l'enfant sera préparé par la ferme-école à l'école spéciale ; l'école spéciale formera les directeurs des fermes-écoles et nos écoles normales agricoles, leurs professeurs.

Deuxième remarque d'*Un Abonné*.

Mr. Méthot paraît ne pas avoir tenu compte de la condition *sine qua non* qui devra accompagner l'introduction et le fonctionnement de ce système, savoir, que tout y soit proportionné à l'intelligence et aux moyens de ceux en faveur desquels il sera et pourra être appliqué. Puis *Un Abonné* cite une de mes remarques.

Réponse.—Il s'agirait ici des écoles élémentaires.

TEXTE MUTILÉ.

« Les 4/5 des enfants qui fréquentent les écoles primaires sont au-dessous de 12 ans à cet âge on sait à peine son cathéchisme.

TEXTE RÉTABLI.

« Les 4/5 des enfants qui fréquentent ces écoles sont au-dessous de 12 ans et de ces derniers on compte 3 filles contre un garçon. A cet âge on sait à peine son cathéchisme. »

Quelle peut avoir été l'intention d'*Un Abonné* en remplaçant par des points de suspension les mots « et de ces derniers on compte 3 filles contre un garçon » ? Est-ce pour me faire dire que « le nombre des petites filles qui fréquentent l'école est en proportion des 4/5 sur celui des petits garçons » ?

Le contexte indique suffisamment quelques mots omis, faciles toutefois à suppléer. J'ai donc dit 1o que les enfants au-dessous de 12 ans forment les 4/5 des étudiants des écoles élémentaires ; 2o que l'autre 1/5 comprend les enfants de 12 ans et plus ; de ces derniers, on compte 3 filles contre un garçon.

3ème remarque d'*Un Abonné*.

Autre exagération évidente. Il est d'usage dans nos paroisses de faire faire la 1ère communion aux enfants

avant 12 ans ; or ce serait faire injure à MM. les curés que de dire qu'à cet âge on sait à peine son cathéchisme.

Réponse.—Vous supposez donc les curés bien susceptibles. Voulez-vous prendre l'opinion de notre vénérable archevêque. Nos bons curés emploient communément 6 à 8 semaines à préparer leurs enfants à la 1ère communion. On peut prendre cette coutume pour règle ordinaire.

Dans les paroisses de campagnes où les enfants sont communément loin de l'église, il faut prendre pour règle de leur donner 3 ou 4 instructions chacun des jours où on les fait venir au cathéchisme préparatoire à la 1ère communion.

C'est ce que font beaucoup de curés même de ceux qui, par zèle pour l'instruction des enfants de leur paroisse, les font venir tous les jours au cathéchisme durant 6 ou 8 semaines.

Ainsi avant leur 1ère communion il n'est donc guère possible de mettre un cathéchisme agricole entre les mains des enfants.

40. remarque d'Un Abonné. On est incapable très souvent de comprendre ce qu'on lit... cet avancé est encore exagéré.

Réponse.—Pourquoi donc beaucoup de curés font-ils pendant 6 à 8 semaines, tous les jours, 3 à 4 instructions à leurs enfants de 1ère communion, si, comme vous le croyez, les enfants comprennent bien la lettre de leur cathéchisme qu'ils lisent très couramment.

Sième remarque d'Un Abonné. Il ne saurait venir à l'idée du vénérable abbé d'exiger des enfants, des réponses satisfaisantes sur plusieurs sujets qui font l'objet journalier de leur lecture.

Réponse.—Vous comprenez maintenant, un Abonné, par votre propre expérience, que ceux qui exigent que les enfants s'habituent de bonne heure à comprendre ce qu'ils lisent n'ont pas tout-à-fait tort ; or, si dans les écoles élémentaires, les enfants, vû leur âge, comprennent guère la lecture du cathéchisme développé d'une manière si simple et si intelligible dans le "Devoir du Chrétien" n'est-ce pas en pure perte de leur mettre entre les mains un livre de plus.

J'ai fait moi-même l'essai de la chose à deux reprises différentes et avec toute la bonne volonté que j'ai pu y mettre. Ces essais ont durés plus de six mois. Je dois l'avouer en toute franchise, je n'ai obtenu aucun résultat satisfaisant.

D'ailleurs y a-t-il un livre plus agricole et plus à la portée des enfants que le cathéchisme lui-même. Je voudrais être assez bon écrivain pour démontrer, comme je le conçois, combien ce petit livre contient de maximes d'agriculture de la plus haute portée.

Le petit cathéchisme est le livre le

plus propre à former le *bon cultivateur*, hormis qu'il faille pour être bon cultivateur savoir produire un légume ou une pièce de bétail monstre ou obtenir d'une terre le plus fort rendement possible.

Ainsi si je ne trouve pas à propos de fatiguer inutilement les petits enfants en leur enseignant l'agriculture avant leur 1ère communion, je supplie, je conjure notre Conseil d'agriculture de prendre sous sa haute protection les enfants des cultivateurs qui veulent continuer d'étudier une fois initiés à la vie sociale par le grand acte chrétien de la 1ère communion.

F. X. MÉTHOT, Ptre.,

Ste. Germaine du lac Etchemin,
13 Février, 1870.

Notre vénérable correspondant voudra bien ne pas s'en prendre à nous si cette lettre ne paraît qu'aujourd'hui. Quoique mise à la malle le 15 Février, elle ne nous est parvenue que le 24 du même mois.

Pour la Semaine Agricole.

Quelques détails et suggestions sur les moutons aujourd'hui en Canada.

(Suite.)

LE LEICESTER, (laine longue.)

Le Leicester d'aujourd'hui est le New Leicester, (Leicester nouveau), ou le mouton du fameux Bakewell qui, dans le dernier quart du siècle dernier, est parvenu à former en Angleterre une variété ou espèce de mouton supérieure à tout autre race connue alors dans le monde, quant à la symétrie des formes et pour son aptitude à engraisser.

On dit que Bakewell a formé son nouveau Leicester par la sélection des meilleurs individus qu'il a pu trouver dans les Leicesters ordinaires, qui étaient de gros moutons et avaient une laine grossière de six à neuf pouces de long, qu'il a alliés aux meilleurs moutons des troupeaux des terres sèches, connus sous le nom de *Ryelands*. Ces derniers moutons étaient de petite taille mais bien formés, et avaient une laine des plus fine et rase. Les premiers croisements obtenus, il a continué par sélection. Par de grands soins et le temps il a formé cette race de Leicester si recherchée et qui est répandue, plus ou moins, dans beaucoup de pays étrangers à l'Angleterre, où l'on se sert des mâles pour donner de bonnes formes aux divers troupeaux.

Le Leicester de Bakewell n'est pas

un mouton très gros ; il est au troisième ou quatrième rang pour le poids parmi les moutons anglais. A l'exposition d'animaux, tenue à Londres, Angleterre, en Décembre dernier, sous le patronage du Smithfield Club, on a encore tenu à la règle de ne pas admettre de moutons classés comme Leicester pesant plus de deux cent vingt livres. Ses quatre moutons qui ont remporté le premier prix, comme donnant le meilleur *efos*, pesaient ensemble sept cent quarante neuf livres, ce qui donnait environ cent quatre vingt huit livres par tête.

Beaucoup d'amateurs et éleveurs, en Angleterre, se sont servis du Leicester-Bakewell pour former et améliorer d'autres races à qui ils ont donné le nom du mâle améliorateur et ont ainsi produit une espèce qui surpasse de beaucoup les moutons de Bakewell en grosseur et en laine, et qui les égalisent presque en formes. Aussi ces énormes moutons que l'on voit en Canada, dans nos expositions agricoles quoique classés sous le nom de Leicesters ne sont vraiment pas des Leicesters de Bakewell. Ils ne seraient pas reçus en Angleterre comme tels.

Il a été importé beaucoup de Leicesters en Canada, mais leur postérité a généralement dégénéré. Cette race ne peut se maintenir ici dans sa beauté à moins d'être tenue toujours à l'engrais et encore perd-elle sur la quantité de sa toison ; et une fois en dégénérescence ils deviennent moins bons que nos propres moutons.

Cependant, il est excellent pour croiser avec les nôtres et nulle autre race ne peut donner par croisement une aussi bonne forme et autant d'aptitude à prendre chair. Nos moutons canadiens n'y perdraient rien du côté de la laine, car la laine du Leicester et celle du bon mouton canadien se ressemblent beaucoup sous tous les rapports.

Nous voulons aujourd'hui, en Canada, de gros moutons ; c'est à qui aura les plus pesants et les plus chargés de laine. Les importateurs nous amènent les plus beaux et les plus gros qu'ils peuvent trouver en Angleterre et pourvu qu'ils aient assez de sang Leicester pour sauver les apparences, on nous les vend comme tels. L'expérience nous a prouvé que ces Leicester exagérés valent tout aussi bien pour nous que les purs Bakewell. Ils sont d'abord plus gros que ces derniers, ils sont presque aussi bien formés, leur sont supérieurs par la quantité de leur laine. Ils sont aussi plus robustes. Leurs agneaux sont vigoureux et avec un bon soin, bon nombre d'entre eux atteignent la grosseur de leurs parents. Comme améliorateurs, les Leicesters sont donc précieux pour nous. Le plus gros que nous avons vu appartenait à Mr. George Miller, de Markham, Haut

Canada ; son poids était de quatre cents livres, il était de toute beauté. Lorsqu'il a été exhibé à Montréal, en 1866, il avait perdu quarante livres de sa pesanteur par la fatigue des voyages ; il avait été montré aux Etats-Unis et dans les Canadas ; il va sans dire qu'il avait remporté les premiers prix. Nous en avons un dans D'aillebout, comté de Joliette, appartenant à Mr. Joseph Cornellier, qui pesait, à la dernière exposition de Comté, plus de trois cent quarante livres et ce ne sont pas les seuls gros dans notre pays. De sorte qu'aujourd'hui, un *Leicester Bakewell* ne pourrait figurer avec avantage dans nos Expositions ; il serait considéré trop petit. C'est ce qui est arrivé à la dernière Exposition Provinciale, à Québec, Mr. Cuthbert, de Berthier, en haut avait importé d'Angleterre des *Leicesters purs* qui ne le cédaient à aucun autre mouton sur le terrain, en bonnes qualités ; des connaisseurs les considéraient même de premier rang. Cependant, quoique le mâle pesât au-dessus de deux cents livres, il a été battu par le poids d'autres concurrents qui étaient aussi de bons moutons. Et depuis ce temps, on a encore grandi la taille du *Leicester*.

Nous avons dit que le *Leicester* de *Bakewell* était, dans le principe, un croisement entre un gros mouton à laine longue et un petit mouton à laine rase. Il est plus que probable que c'est pour cette raison qu'il devient, par dégénérescence, un petit mouton à laine courte, et dénudé sous le ventre. Notre climat et le manque de soin le ramènent à la petite race. Et il en sera de même de tout animal pour ainsi dire fait et modelé par les soins et l'intelligence de l'homme, si on ne lui continue les mêmes soins intelligents et si on ne peut par quelques bons moyens, contrebalancer en sa faveur les désavantages d'un climat plus rigoureux que celui du pays où il a pris son origine.

(A continuer.)

D'aillebout, Février 1870.

Ls. LÉVÊQUE.

Les bouquets jaunes.

Mr. le Rédacteur,

On se souvient que sur le No. 13 de la *Semaine Agricole*, le Dr. Paquet, M. P. dépeignant le mauvais bouquet jaune, s'informait aussi des moyens de le détruire ; sur le No. 14 du même journal, M. l'abbé Provencher répondait aux questions que lui avait faites le Dr. Paquet. Hé bien ! Mr. le Rédacteur, vous me permettrez de revenir sur ce sujet, pour faire part à vos lecteurs des résultats de mon expérience, pour ce qui regarde la destruction de ces mauvais bouquets.

Cette mauvaise herbe que j'observai

pour la première fois, il y a quinze ans, se présente encore avec ses mêmes caractères et prend des proportions gigantesques, si l'on considère son mode de multiplication et toutes les difficultés que l'on rencontre quand on essaie de la détruire : là où elle se montre, il ne croît rien du tout ou presque rien ; elle semble étouffer toutes les plantes qui l'environnent, tant ses feuilles et ses racines sont multipliées quand sa tige sort de terre. Vulgairement, on appelle ici cette plante *ereve-yeux* ou *soleil*, à cause de sa ressemblance avec le soleil de nos jardins.

Il y a trois ans, voyant que ces mauvais bouquets envahissaient trop rapidement certains morceaux de nos terres, j'écrivis à ce propos à Mr. Perrault, rédacteur de la *Revue agricole*.

Comme je n'avais aucune notion de botanique, je ne me mis pas en frais de lui désigner la plante, mais je la lui envoyai presque entière, c'est-à-dire la fleur et les feuilles. Ne connaissant nullement cette plante, Mr. Perrault la transmit à Mr. Brunet, professeur de botanique à l'Université-Laval de Québec ; ce dernier répondit que cette plante était le *lactara des champs*. Nous sommes certains du nom de cette plante, mais le plus important est de connaître les moyens de la détruire. Dans ce but, j'ai fait un essai, et je pense que le succès couronnera bientôt mes efforts. Voici comment j'ai procédé jusqu'aujourd'hui : au printemps de l'année 1867, j'ai labouré deux pièces de terre fatiguées où se trouvaient en grand nombre ces bouquets nuisibles ; je fis suivre ce labour d'un hersage en tous sens. Je laissai ainsi mon terrain en repos depuis le 20 Mai jusqu'au 20 Juin. Alors, je labourai, et je hersai de nouveau le même terrain. Ayant préalablement semé en sarrasin et en graines fourragères ; de trois minots j'en ai récolté 75, mais je ne sais pour, quoi les graines fourragères n'ont pu pousser. Pourtant, les fameux bouquets semblaient avoir disparu.

L'année suivante, à ma grande surprise, les bouquets se montrèrent en plus grand nombre que jamais ; j'attribuai ce surcroît de bouquets à la faible poussée des graines fourragères, et, pour empêcher qu'elles n'arrivassent à maturité je fauchai dans la première semaine de Juillet. L'an passé, à mon grand plaisir, je ne vis, au printemps, que peu ou point de bouquets, si bien que chaque arpent de terre donna 300 bottes de foin.

J'ose espérer que l'année prochaine mes bouquets disparaîtront ; tout de même, je constate progrès en attendant, peut-être, leur apparition au printemps prochain : qui vivra verra.

Avant de finir, je me permettrai de demander à M. l'abbé Provencher, s'il connaît une plante du nom de *Lactara des champs*, si elle a quelques

ressemblances avec l'*ambrosie trifide* et quels seraient à peu près, selon lui, les moyens de détruire complètement cette plante si nuisible à la poussée de nos graminées. En cela, il m'obligerait beaucoup et ainsi qu'un grand nombre de cultivateurs du Comté de Berthier.

A. MOUSSEAU,
Cultivateur.

Notre estimable correspondant établit deux choses qu'il est bon de remarquer. La première est le succès obtenu par une jachère partielle qui n'aurait pas manqué d'être plus complet encore s'il eut labouré son sarrasin en vert, faisant suivre ce labour d'un nouveau semis et d'un second labours.

La seconde est le manque de succès des graines fourragères semées avec le sarrasin. La raison en est que le sarrasin couvre si bien la terre qu'il empêche toute autre graine de se développer suffisamment pour vivre. C'est pour cette raison que cette récolte détruit ou au moins diminue beaucoup les mauvaises herbes. On trouvera de même que la graine réussira difficilement avec toute récolte très forte qui ombrage complètement le sol. Les pois ou la lentille pour exemples.

L'Étude des insectes et l'Agriculture.

Nous lisons dans le *Naturaliste Canadien* :

Nous croyons devoir mettre sous les yeux de nos lecteurs le mémoire ci-dessous, que nous avons présenté aux membres du Conseil d'Agriculture, à sa dernière réunion à Québec, le 3 Février courant.

MESSIEURS,

Depuis quelques années, la cause agricole est devenue l'objet des préoccupations des personnes les plus marquantes du pays. Non seulement nos législateurs, mais encore nos ecclésiastiques, nos capitalistes, nos négociants, les divers membres des professions libérales, en un mot tous les patriotes sincères ont pu entrevoir l'abîme où allait nous entraîner notre mode défectueux de culture, si nous ne nous empressions d'y apporter de prompts remèdes. Nos terres, à fonds si riche, n'ont plus cette fertilité vierge d'autrefois, qui avait porté nos pères à croire erronément qu'elles pouvaient toujours donner sans rien recevoir. On commence à comprendre aujourd'hui, la nécessité qu'il y a de rendre, par des

amendements et une culture judicieuse, au sol épuisé, sa vigueur première et on en est à chercher les moyens les plus efficaces pour parvenir à ce but. La difficulté n'est pas tant de savoir ce qui conviendrait au sol pour le raviver, que de déterminer les moyens à prendre pour convaincre le cultivateur que sa routine est vicieuse et ruineuse, et le déterminer à entrer dans la voie des améliorations.

Déjà de grands efforts ont été effectués dans ce but; des écoles d'agriculture ont été fondées en vue de montrer la théorie dans son application pratique; des concours ont été ouverts, des premiums offerts aux cultivateurs, pour les engager à entrer dans la voie du progrès; enfin, diverses publications agricoles sont venues mettre sous les yeux de l'homme des champs l'expérience des autres pays, et s'offrir pour guides, dans la nouvelle pratique qu'on veut leur faire adopter. Sans entrer ici dans l'appréciation des divers moyens tentés ou suggérés pour parvenir plus sûrement au but qu'on a en vue, qu'il me soit permis de signaler une omission dans les divers modes qu'on a proposés, sur un point regardé comme extrêmement important parmi les agronomes des autres pays; c'est celui de l'étude des insectes relativement à l'agriculture.

Je dis qu'on regarde l'étude des insectes nuisibles ou utiles à l'agriculture comme un point très important dans les autres pays; en effet, jetons les yeux sur nos voisins, qui en fait de progrès matériels, qui dans le but de se procurer promptement et sûrement les ressources et le confort de la vie, ne connaissent pas de maîtres. Voyez le New-Jersey, dans la personne du Dr. Torrey, l'Etat de New-York, dans celle de Mr. Asa Fitch, les Illinois, dans celle de Mr. Walsh, le Missouri, dans celle de Mr. Riley, &c., se choisir des entomologistes d'Etat, c'est-à-dire, des savants chargés uniquement, moyennant de forts émoluments, de rechercher, d'étudier, de collecter les insectes qui s'attaquent au cultivateur, afin de lui faire connaître les moyens les plus efficaces qu'il peut employer pour combattre ces ennemis ou se mettre à l'abri de leurs dégâts.

Je lisais dernièrement dans le *Canada Farmer* de Toronto: "dans ces deux dernières années, des entomologistes d'Etat ont été appointés pour les Illinois et le Missouri. Pendant bien des années, d'habiles entomologistes ont été employés au frais du trésor public dans le New-Jersey, le Massachusetts et à Washington. Pendant 20 ans, le Dr. Fitch a été rudement à l'œuvre, comme entomologiste dans l'Etat de New-York, et le compte rendu qui suit nous fait voir avec quel succès:—" A l'assemblée

" de la Société d'Agriculture de l'Etat de New-York, le Sénateur A. B. Dickinson avança que c'était chez lui une opinion bien arrêtée (*his deliberate opinion*) que les écrits du Dr. Fitch avait sauvé, annuellement, au seul Etat de New-York, l'énorme somme de 50,000 piastres; et, ajoute le rapport, sur une seule voix dissidente ne s'éleva contre cette assertion remarquable." L'article se terminait ainsi:—" Certainement que le Canada, dont la commission zoologique est renommée dans tout le monde, ne tardera pas plus longtemps à donner à une cause si utile l'encouragement qu'elle mérite."

Déjà le gouvernement d'Ontario s'est mis à l'œuvre; les journaux nous apprennent que le Conseil d'Agriculture de cette Province vient d'accorder à la Société Entomologique de Toronto, une somme de \$400 pour lui fournir le moyen de faire des collections d'insectes, de publier des rapports sur leurs dégâts et de continuer la publication du *Canadian Entomologist*.

La Province de Québec demeurerait-elle seule en arrière dans cette voie? Nous voyons par le dernier rapport de la Chambre d'Agriculture qu'elle a député, l'année dernière, son secrétaire jusqu'à Washington, pour s'enquérir et examiner comment les musées agricoles étaient montés et tenus chez nos voisins; qui empêcherait de mettre à la tête du musée que l'on veut former, une personne spécialement appliquée à l'étude des insectes, qui conserverait et tiendrait à la disposition des cultivateurs, dans ce musée, nos insectes nuisibles, les plantes détériorées ou ravagées par ces insectes, les oiseaux insectivores qui méritent principalement protection pour les services qu'ils nous rendent, etc.?

Tous les cultivateurs ne peuvent devenir des entomologistes, mais n'est-il pas du devoir de l'Etat, pour le plus grand bien de la communauté, de requérir le secours de la science pour les éclairer sur ces milliers d'insectes qui les environnent de toutes parts, pour leur apprendre quels sont, parmi eux, ceux qu'ils doivent protéger et ceux qu'ils doivent s'efforcer de détruire, pour les renseigner sûrement sur leurs habitudes, leur genre de vie, leur mode de reproduction, etc., afin de parvenir plus efficacement à combattre parmi eux ces milliers d'ennemis qui, pour être petits et très-petits, n'en sont pas moins redoutables?

Voulons-nous nous former une idée approximative des pertes occasionnées par les dégâts des insectes? voyons ce qu'il en est par rapport à quelques uns d'entre eux. On calcule qu'il n'y a pas moins de 120,000 propriétaires de terres dans la Province de Québec; chaque propriétaire ne

récoltait pas moins de 2 minots de grains, avant que la mouche de l'égnon (*anthomye*) n'eût forcé un grand nombre d'entre eux à abandonner cette culture; et au point où elle en est aujourd'hui, à peine la récolte est-elle le quart de ce qu'elle devrait être, c'est-à-dire qu'au lieu de 240,000 minots, elle ne dépasse pas 60,000 aujourd'hui; c'est donc une diminution de 180,000 minots, qui, évalués à 50 centins le minot, forment une perte annuelle de \$90,000.

Prenons maintenant la piéride de la rave (*Pieris rapæ*) pour les choux. Chaque propriétaire ne récoltait pas moins de 50 têtes de choux, avant l'apparition de ce papillon; c'était donc pour les 120,000 propriétaires 6,000,000 de têtes, lesquelles à \$4.00 cent, forment la somme de \$240,000; cette récolte est aujourd'hui perdue au moins pour les trois quarts, voilà donc encore une perte annuelle de \$180,000. Si nous calculions à présent les ravages de la mouche à blé (*Cephus domya tritici*), qui, depuis plus de 15 ans, compromet la récolte de la première de nos céréales, et qui, pendant plus de 15 ans l'a presque complètement anéantie, ce serait par millions de piastres qu'il faudrait évaluer les pertes.

Et si, à ces calculs, nous ajoutons encore les dégâts des pucerons et des altises, les nombreux chevaux, moutons et bêtes à cornes victimes des orties, les fourrures détériorées par les larves des noctuelles, les fruits de toutes sortes perdus par les tenthrèdes, les saperdes, les toupins, etc., etc., il sera certainement rester en deça de la vérité, que de porter à \$1,000,000 le tribut que la gent insectes prélève annuellement sur la seule Province de Québec.

Sans doute que la science n'est pas toujours en moyens de fournir des remèdes efficaces contre de tels ennemis, mais les règles de la sagesse et de la prudence ne nous prescrivent-elles pas de les étudier, de les surveiller, de les suivre partout pour découvrir quels moyens on pourra les combattre avec plus de succès? et le temps n'est-il pas arrivé, pour notre gouvernement, d'entrer à cet égard dans la voie qu'ont suivie avec tant d'avantage, les peuples qui nous ont devancés dans les améliorations et les perfectionnements?

C'est là une réflexion que je prends la liberté de livrer à la méditation des honorables membres du Conseil d'Agriculture.

L'ABBÉ PROVANCHER.

Quand la lune se fait dans l'eau
Deux jours après il fait beau.

—

Se défier du soleil qui lui sarme au matin.

—

L'œil du sage est du soleil l'image.

CORRESPONDANCE.

Belœil, 5 février 1870.

Messieurs les Rédacteurs.

Je regrette beaucoup avoir froissé M. B. Benoit, en mettant son nom devant le public. Je le citais avec bonheur comme étant un homme honnête et sachant mettre ses capacités au service de la belle cause de l'agriculture ! Je suis intimement convaincu de ses bonnes intentions. Les Messieurs qui m'ont renseigné sont aussi bien recommandables et reconnus comme tels par tous ceux qui les connaissent. Il est dans l'ordre des choses possibles qu'ils n'aient pas bien saisi les idées et les intentions de M. Benoit. C'est ce que j'aime à croire. Mais, inventer des faussetés ? Je proteste, contre cette imputation. Pour mentir, m'a-t-on enseigné dès mes premières années, il faut avoir l'intention de tromper. Je proteste contre cette intention.

Quant aux fermes modèles, M. B. Benoit en offre le plan dans le programme du Conseil. Les prix sont loin de prendre tous les octrois des sociétés, etc. Si ma faible intelligence ne me trompe pas, ce qui précède ne donne-t-il pas à entendre que les fermes modèles seront établies à même les octrois. Une ferme modèle et une ferme la mieux tenue, est-ce synonyme ? La dernière n'est-elle pas celle qui essaye d'imiter la première ? Les fermes les mieux tenues, on dirait peut-être mieux, les moins mal tenues, dans les comtés les plus éloignés des grands centres, peuvent-elles mériter le nom de fermes-modèles ? Donc, ce sont deux fermes entièrement distinctes. Bien certainement, les prix alloués aux fermes les mieux tenues sont loin de prendre tout l'octroi des sociétés, surtout, si toutes les sociétés ont dit vrai, en disant que pour le temps actuel ce programme est impossible. C'est surtout le cas pour les sociétés de campagne proprement dites. Là où il n'y a pas de concurrents il ne faut pas beaucoup d'argent pour les prix.

Mais pour établir une ferme-modèle, il faut acheter le terrain, il faut construire des bâtiments, des clôtures (celles du programme coûteront une somme assez ronde) se procurer les agrès, les animaux, le personnel, et tout cela d'une manière convenable à une ferme-modèle. L'entretien, le salaire des employés, sont encore un item. On a dit quelque part qu'il est bien rare qu'une ferme modèle conduite par des employés à gage, où rien ne se fait qu'à prix d'argent, puisse se soutenir par ses propres revenus. L'octroi des sociétés pourra-t-il faire autre chose que commencer ces fermes modèles ? Restera-t-il beaucoup d'argent pour les sociétés ?

Mon système, dit M. B. B., est de semer de la graine à profusion. Plut à Dieu que ce fut là le plus grand défaut de la culture canadienne. Elle imiterait celle des cultivateurs les plus distingués qui sèment jusqu'à 8 livres à l'argent. La société de Chambly suit ce beau et bon système, et à son grand avantage ; mais le but de mes écrits est d'engager les sociétés d'agriculture, et le conseil, de mettre en jeu l'intérêt personnel ; et je ne

parle de la graine que comme moyen d'arriver à ce but. Je voulais dire dans ma lettre reproduite le 19 janvier par ces mots : mettre en jeu l'intérêt personnel par l'appât d'un gain certain offert à tous et à chacun en particulier, en faisant briller le précieux métal aux yeux de tous, en l'offrant à tous même au pauvre locataire d'un arpent s'il veut le gagner lo. en rétribuant chaque souscripteur, 20. en offrant un grand nombre de primes pour les portions de terre les mieux cultivées, je voulais dire que je conseillais d'essayer l'intérêt personnel, individuel, l'assimilant, si je puis m'exprimer ainsi, à l'égoïsme, pour pousser tous et chacun en particulier à l'amélioration du sol. J'ajouterai, pour éclairer d'avantage la question, que toutes ces portions du sol réunies comprennent toute l'étendue arable de la ferme, que la rotation de l'assolement y est de rigueur par le fait, que les légumes ne peuvent être semés qu'une seule année à la même place, les mêmes prairies ne peuvent concourir que durant trois ans. Dans ce résumé pas un mot de précision sur l'objet à employer pour faire jouer l'intérêt personnel, pas un mot de graine, seulement, grande invitation à des plus capables de faire mieux, instances auprès des hautes capacités, non à décrocher le grand fouet et de venir à la rescousse, mais à mettre leur bienveillance à contribution et leurs grands talents à faire produire aux sociétés d'agriculture tous les bons résultats dont elles sont capables.

Si M. B. B., doutait que je sois sérieux dans mes avancés, et qu'il lui plût me défer, j'en serais heureux, et lui répondrais que je mettrais deux contre un, dans la mesure de mes petites ressources, pour prouver que je suis intimement convaincu que c'est le mobile de l'intérêt personnel qui a fait naître les sociétés de campagne proprement dites, et qu'elles ne peuvent vivre que par lui. Je doute fort que la société de Chambly, qui comprend trois gros villages à la porte de la ville puisse faire beaucoup sans lui : toujours est-il qu'elle lui doit sa naissance.

Je ne partage pas les idées de M. B. B., pour la théorie ; je n'ai jamais eu l'intention de déprécier la théorie de ceux qui s'y livrent. Je puis m'être mal exprimé. J'ai avoué plusieurs fois mon peu de capacité, je l'avoue encore. J'aime, je respecte et voudrais pousser de l'avant, si j'en avais les talents, la théorie et ceux qui y sacrifient leurs labeurs et leurs veilles. Je suis d'avis que c'est à la théorie que l'agriculture et beaucoup d'autres arts, sinon tous, doivent leurs progrès, leurs plus beaux succès. Mais je ne crois pas que ce soit l'affaire des pauvres cultivateurs d'en faire les expériences, je crois avoir déjà dit et c'est l'avis d'un praticien qui a déjà fait les sacrifices de plusieurs expériences, que c'est l'affaire des riches propriétaires seulement, à expérimenter les théories ; que les proposer aux cultivateurs communs, c'est le moyen de les décourager et de leur donner le dégoût.

Au lieu de personifier les membres du conseil dans la personne du Président Messire Tassé, ce qui est mal, j'aurais dû dire, Messieurs les auteurs du programme qui paraissent avoir les vues et les idées du comité

dont le Révd. et savant M. Tassé est le secrétaire. Je n'avais guère entendu parler de l'école d'agriculture de Ste. Thérèse, de son principal, du Révd. M. Tassé. Mais j'ai bien connu une autre école d'agriculture avec une ferme modèle à Varennes qui a fait grand bruit et a fait résonner au loin la trompette du haut d'une tour gigantesque, jusqu'au moment qu'elles aient été visitées et examinées, époque à laquelle la tour a culbutée avec l'école sous le poids accablant d'une théorie impossible. J'étais sous l'impression que les Messieurs du comité pouvaient en avoir entendu parler, que s'ils voulaient donner des preuves, ils en choisiraient d'autres que de cette espèce.

Ainsi tout le monde comprendra que j'ai voulu combattre, non les hommes, mais les théories impossibles.

A. VANDANDAIGUE.

Les animaux améliorés.

Les vues de Mr. de Lavalette, que nous citons sur les races améliorées, et surtout les Durhams, sont trop bien appuyées par des raisonnements solides pour ne pas être fortement appréciées. Elle peuvent trouver leur application d'une manière toute particulière dans cette Province. Nous attirons donc l'attention de nos lecteurs sur les extraits que nous intituleons les Durhams qui sont tirés d'un article dans la *Revue d'Economie Rurale* sur le concours de boucherie de La Vilette.

LES DURHAMS.

Nous ne cherchons pas ici à attaquer la race Durham, et nous nous garderions bien de déclarer que ces superbes animaux n'ont pas rendu des services en France ; nous sommes partisan de toutes les races, seulement nous demandons qu'on en fasse usage avec intelligence, et qu'on les place seulement dans les pays et dans les conditions où elles peuvent prospérer.

Nous voyons avec regret les enthousiasmes trop chaleureux, et nous ne comprenons pas que l'on veuille pratiquer l'amélioration de toutes les races par le sang durham, sans se préoccuper d'abord de l'état dans lequel se trouvent les cultures.

Il est réellement peu rationnel d'introduire le durham dans un pays où le cultivateur demande au bœuf un travail incessant, dans un pays où l'on s'occupe spécialement de l'industrie du lait ; il est évident que le sang d'une race à viande ne rendra pas plus actives les aptitudes travailleuses du bœuf et les aptitudes lactifères de la vache. Et puis, encore une fois, il faut toujours examiner la question de savoir s'il est possible de faire économiquement de la viande en conservant pendant trois à quatre ans un animal dans l'étable et en chargeant cette viande de tous les frais d'élevage et d'engraissement. Nous ne le pen-

sons pas et nous croyons l'avoir bien suffisamment démontré, car depuis vingt ans nous ne cessons de soutenir la même thèse, et nous voyons avec plaisir que cette opinion gagne du terrain.

Oh! nous ne voudrions pas pour cela que l'on proscrive les courtes cornes; nous sommes partisan de la liberté la plus entière; mais nous désirerions que l'on ne plaçât pas toujours ces aristocratiques animaux en première ligne, en leur accordant des récompenses exceptionnelles, des encouragements qui ne sont pas en rapport avec ceux que l'on donne aux races françaises.

Il est bien certain que nous aurons toujours du plaisir à voir les durhams exhibés par MM. le comte d'Andigné de Mayneuf, le marquis de Montlaur, Tiersonnier, Boutton-Lévêque, Césbrou-Lavau, Montagui. Mais cette exhibition ne prouve que la vérité de cet adage: *Beaucoup d'appelés, peu d'élus*. Oui, *peu d'élus*, car il est fort difficile de maintenir cette race dans notre pays, et ce n'est qu'en l'entourant de toutes sortes de soins que l'on parvient à la présenter avec succès dans les concours.

Nous arrivons aux croisements, dans lesquels nous avons vu de fort beaux types. Presque tous les croisements avaient pour base le sang durham. Ce système présenterait sans contredit des avantages si l'on pouvait n'en faire usage qu'au point de vue de la boucherie; un bœuf, une vache, améliorés, s'engraissent sans contredit plus facilement; mais il s'agit de savoir s'il vaut mieux améliorer ces animaux par le croisement ou par la sélection; il s'agit même de se rendre bien compte si l'amélioration de ces animaux au point de vue de la boucherie doit être poussée à l'extrême, sans avoir égard à la perte qu'ils subiront sous le double rapport du lait et du travail. Posons un exemple: un bœuf me rapporte en travail 2 sh. à 2/6d. par jour dans son état normal; je prends une bête croisée avec le durham, dont le tempérament est beaucoup plus lymphatique. Pour prospérer, cette bête voudrait rester à l'étable ou bien vivre dans de gras pâturages, elle perd par conséquent une partie de son aptitude travailleuse, et si on l'atelle habituellement à la charrie elle donne en moins un travail équivalant à douze sous par jour; ce qui constitue un chiffre important au bout de trois à quatre ans: le cultivateur a donc perdu \$80 à \$100 et que gagne-t-il? \$5 à \$6 sur l'engraissement, mettons même \$10 si on le veut. La spéculation n'est pas brillante.

Les différences sont encore bien plus sensibles pour les vaches. Un fermier obtient 11 pintes de lait par jour avec une cotentine, une flamande, une hollandaise. Il abandonne ces races

d'élite et donne la préférence à des croisements durham: l'engraissement sera plus rapide. mais la nourriture ne pourra pas tourner en même temps en lait et en graisse, il perdra de 3 à 4 pintes de lait par jour et peut-être davantage 12 à 1500 pintes par an, ayant au moins une valeur de \$25 à \$30 Le même fait se produira sans cesse, et au bout de 3 à 4 ans, la perte atteindra \$100 à \$125. Qu'aura-t-il gagné? 25 sh., 30 sh., 40 sh., 50. sh., sur l'engraissement. La spéculation est encore moins satisfaisante que pour le bœuf.

Mais, nous dira-t-on, et la précocité vous n'en tenez pas compte? Nous l'avons répété bien des fois, la précocité appartient à toutes les races, elle se développe en proportion des soins que l'on donne aux animaux, de la nourriture qu'on leur distribue et du traitement auquel on les soumet; et puis, il ne s'agit pas de savoir si l'on fait deux bêtes au lieu d'une dans l'espace de 6 à 7 ans, il faut avant tout se rendre bien compte du prix de revient de la viande obtenue et de sa qualité. Voilà ce que l'on ne saurait trop répéter aux éleveurs et aux engraisseurs.

LA SEMAINE AGRICOLE

MONTREAL, 3 MARS 1870.

Fabrication du sucre d'érable.

Un ami de Varennes veut bien nous envoyer les détails qui suivent, auxquels nous nous permettons d'ajouter quelques commentaires:

LES CHAUDIÈRES D'EN POT

contient \$8.00 le cent. Il y en a d'une pinte, mais on les trouve trop petites. 33 d'une pinte et 67 d'un pot coûtent \$7.00. Faites de fer blanc de première qualité elles seraient un peu plus chères.

Les Américains considèrent ces dimensions comme bien trop petites et recommandent des chaudières contenant de 3 à 5 pintes selon la grosseur des arbres.

GOUTTIÈRES.—MANIÈRE D'ENTAILLER.

Les *goudrelles* sont préférées aux sureaux ou tubes en bois. Mr. J. B., a mis l'une et l'autre sur la même érable, il dit que la goudrelle coule plus longtemps et qu'elle ne fait pas de tort à l'arbre. La meilleure serait de tôle galvanisée. Elle a deux pouces de longueur par un de largeur, est un peu concave d'un côté et aiguillée par un bout pour pénétrer dans l'écorce, sans le secours de la gouge. Je dois ajouter qu'ils ont ici une manière d'entailer qui est bien préféra-

ble à l'ancienne et même à celle au vilbrequin. C'est de faire, à la gouge, une simple incision transversale et obliquement de bas en haut, jusqu'à un quart de pouce ou 1/2 pouce dans l'aubier. Lorsqu'on veut rafraîchir, il n'y a qu'à agrandir l'incision latéralement toujours sans oter une parcelle de bois. Cette entaille se referme presque aussitôt. Celle faite au vilbrequin se couvre d'une espèce de moisissure qui empêche la sortie de la sève et oblige bientôt à la pousser plus avant. Elle tue les jeunes arbres.

On trouve inutile ici de couvrir les chaudières, elles n'ont pas assez d'ouverture pour que les feuilles les salissent: la neige ne leur fait rien non plus, mais celles qui ont des goudrelles s'emplissent vite à la pluie, bien plus vite qu'avec des sureaux.

Les goudrelles coûtent 2/6 le cent.

Les gouttières en bois franc dont nous avons donné la description ont l'avantage sur les sureaux en ce qu'elles ne surissent pas, de plus elles sont assez fortes pour supporter une chaudière contenant 6 pintes d'eau. Elles permettent aussi de couvrir la chaudière, et de cette manière l'eau de pluie ne peut pas se mélanger à l'eau d'érable; chacun sait que pour faire du beau sucre il faut éviter entièrement d'y mêler de l'eau de neige ou de pluie; il est donc très important de couvrir les chaudières ce qui d'ailleurs n'offre aucun inconvénient.

LES VENTILATEURS.

Les ventilateurs doivent être très-utiles, je pense que vous feriez bien d'en donner les dimensions, car sans cela plusieurs les feront trop petits.

Les plus petits ne devraient pas avoir moins de quatre pieds carrés sur chaque face. Si l'on pouvait les faire avec quatre chassis pendus par le milieu sur des pivots on aurait en même temps assez de lumière pour toute la cabane et on ne les ouvrirait que du côté à l'abri du vent. Pour les ouvrir et les fermer facilement il s'agirait seulement de pendre au haut de chaque chassis une petite perche et qui ne devrait pas descendre trop bas afin de ne pas nuire.

BACS ET FOURNEAUX.

La manière de tailler la tôle pour faire les casseroles et tout ce qui regarde ces dernières, méritent d'être connus, car on ne sait pas les faire aussi bien que cela, ici.

Je pense aussi les fourneaux doubles très bons, mais ils exigent probablement, surtout ceux qui ne sont pas

SUCRERIE MODÈLE.



tout en brique, trop d'espace en largeur pour les construire dans nos cabanes déjà existantes.

Mr B. trouve très-utile d'avoir un fourneau séparé, mais conduisant à la même cheminée, qui porte un petit bassin de trois à quatre seaux pour finir son sucre. Ce bassin est fait comme les grands, de tôle galvanisée, (c'est la meilleure car la tôle non galvanisée rouille trop). La grandeur la plus convenable pour les bassins, est de 10 à 12 seaux. Une des raisons qui font préférer cette dimension est que, quelquefois, on n'a

qu'une dizaine de seaux d'eau à faire réduire et qu'elle se brûle dans un bien grand bassin.

RÉSERVOIRS.

Je crois avoir compris que dans les Etats-Unis on conseille des citernes sous terre pour recevoir l'eau, dans les grandes sucreries. Je ne crois pas que cela soit bien praticable ici, en Canada, car il gèle si fort, même dans les bois, qu'une citerne à un pied ou deux au dessous du sol, pourrait être brisée, ce qui obligerait à des réparations pres-

qu'impossibles pendant l'hiver. Je suppose qu'elles soient en ciment.

Voici un plan de réservoir pour l'eau d'érable que je vous recommande. C'est une boîte en bois doublée de zinc. Supposez une boîte fortement construite en planches brutes, de six pieds de longueur par trois pieds de largeur, à l'intérieur, sur trois pieds de hauteur, ayant le fond solidement posé, de plus, garnie de tringles, de haut en bas, sur chacun des côtés, près des angles et transversalement à trois ou quatre places, sous le fond. Pour la garnir de zinc,

recouvrez d'abord les bouts et le fond, sans couper les feuilles, mais les pliant dans les angles et les clouant avec des clous galvanisés. Recouvrez ensuite les deux cotés. On taille le zinc à peu près un pouce de plus long que la boîte pour permettre de le plier sur les bouts afin de le souder plus facilement. On plie de même le bord inférieur des cotés pour les souder avec le fond. On fait souder chaque tête de clous sur le zinc, de crainte que le vaisseau ne coule. Enfin on recouvre la boîte de planches solidement clouées et on y met à un bout un couvercle de vingt quatre pouces de largeur par trois pieds de longueur.

Si l'on voulait avoir un couloir, on en ferait un très bon pour l'eau en pratiquant dans ce couvercle une ouverture, d'à peu près 14 pouces par 18, que l'on garnirait à chaque bout, à la face interne du couvercle, d'un morceau de bois en forme de demilune et l'on fermerait cette ouverture par une feuille de zinc trouée, (de la plus fine que l'on puisse trouver.)

En passant par dessus les demilunes et étant bien clouée cette feuille formerait un couloir assez grand pour recevoir l'eau d'érable à pleins seaux.

(Le seul inconvénient de ce couloir serait la rouille. Un bon couloir en toile, ou en flanelle n'offrirait pas le même embarras.)

La capacité de ce bassin serait d'au-delà de 500 gallons. Il coûterait :

Planches, environ	\$1.00
Zinc	2.75
Feuille de zinc trouée.....	40
Clous.....	25
Robinet à mélasse, métal blanc	30
Façon	\$1.25

A peu près..... \$5.95

La meilleure manière de poser le robinet serait de le visser aussi près du fond que possible, là où il se trouve deux planches l'une sur l'autre à peu de distance d'un des angles, et de le faire pénétrer jusqu'au zinc, alors percer le zinc et souder sur le bout interne du robinet.

Notre estimable correspondant voudra bien excuser la liberté que nous prenons en publiant ses notes. Nous espérons que leur appréciation par nos lecteurs nous servira d'excuse.

L'abondance de matière nous fait remettre à la semaine prochaine quelques nouvelles considérations que nous aurons à faire sur la fabrication du sucre d'érable. En attendant nous attirons particulièrement l'attention de nos lecteurs sur la gravure que nous donnons aujourd'hui et qui représente une sucrerie modèle.

Entomologiste Provincial.

Nous reproduisons plus loin la lettre que Mr. l'abbé Provancher a adressé au Conseil d'Agriculture sur ce sujet, d'une grande importance pour faire connaître les insectes les plus nuisibles à l'agriculture dans la Province de Québec, et chercher les moyens d'arrêter leurs dégâts. La Chambre d'Agriculture d'Ontario a compris la nécessité d'aider la dissémination de ces connaissances qui sont indispensables aux progrès agricoles et vote annuellement \$400 à cet effet.

Nous traduisons l'extrait suivant de son rapport pour l'année 1869, que nous trouvons dans les journaux de Toronto du 25 Février :

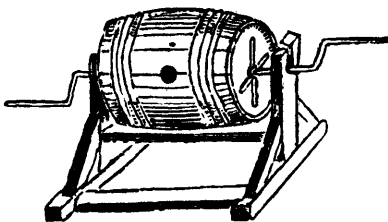
“ Convaincus de l'importance de l'étude de l'Entomologie et de ses rapports intimes avec les intérêts de l'Agriculture et de l'Horticulture, le Conseil a voté une allocation annuelle de \$400 pour rencontrer les dépenses courantes de la Société d'Entomologie du Canada et pour aider cette Société, à la condition qu'elle fournisse un rapport annuel, qu'elle ait un musée qui soit à l'usage du Conseil et qu'elle continue la publication de son journal.”

Nous ne doutons pas que notre Conseil Agricole donne bientôt à la question soulevée par Mr. l'abbé Provancher toute l'attention que son importance mérite.

Barattes. Beurre.

Nos lecteurs liront avec intérêt les extraits suivants qui confirment ce qu'ils ont lu dans ce journal, il y a quelques semaines :

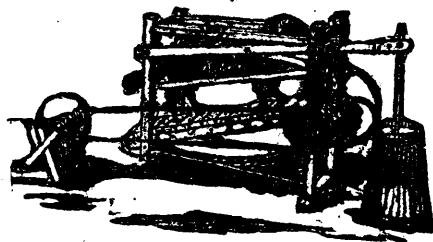
Rendant compte d'une grande exposition tenue à Manchester le 19 Juillet dernier, deux agronomes français très distingués remarquaient :



Baratte la Serène.

Le beurre, ajoute M. Barral, était excellent, et parmi les barattes la meilleure était encore celle qui rappelle notre ancien bat-beurre primitif

mû par la machine. On doit aussi citer, après cette baratte, un autre système consistant en un tonneau qui tourne et ayant des bras adaptés à la circonférence pour éviter la présence du métal dans l'intérieur du tonneau.



Baratte mû par un chien.

M. HEUZÉ.— est heureux de pouvoir confirmer ce que vient de dire M. Barral au sujet du beurre. En France, dit l'Honorable membre, on évite aussi d'introduire du fer dans les barattes, et près d'Isigny on a gardé la baratte cylindrique, à laquelle on a seulement apporté une modification peu sensible, en écartant les palettes du tonneau au lieu de les y fixer comme autrefois. Le beurre, en effet, dans ce système, *dormait*, tandis que maintenant il remue toujours. Il faut d'une heure à une heure seize minutes pour 25 gallons de crème, et on baratte de 55 à 60 degrés Fah. au plus. Quand l'opération est terminée, on retire le petit-lait, on introduit de l'eau et on recommence. Le beurre est divisé et lavé, puis on le place alors sur une table tournante qui permet de le brasser plus facilement.

Importations de Reproducteurs.

La Chambre d'Agriculture de la Province d'Ontario vient de présenter un mémoire à la Législature Fédérale, la priant d'abolir les droits d'entrée sur les reproducteurs importés des pays étrangers.

Nous espérons que cette démarche recevra l'appui cordial de tous les amis de l'Agriculture.

Tourbière à Farnham.

Nous sommes heureux d'apprendre par la *Gazette de Sherbrooke* qu'une compagnie vient de se former pour faire de la tourbe à Farnham Ouest. Une partie du matériel d'exploitation est arrivée. Tout ce qui a pour objet de faire baisser le prix du combustible bénéficie au pays.

Chemin à lisses de Sorel à Drummondville.

On estime le coût du chemin à lisses de Sorel à Drummondville à 300,000 piastres ; les cantons et les villages dont les noms suivent, ont déjà souscrit pour remplir ce montant : Drummondville, \$15,000 ; Wendover et Simpson, \$15,000 ; St. Germain, \$15,000 ; Wickham, \$10,000 ; Wickham-ouest, \$10,000 ; L'Avenir, \$6,000 ; plusieurs personnes, \$4,000 ; total \$75,000. Les souscriptions suivantes ont aussi été promises : la ville de Sorel, \$40,000 ; la paroisse de Sorel, \$10,000 ; le village et la paroisse de Yamaska \$10,000 ; St. David \$10,000. et St. Guillaume \$15,000 ; plusieurs personnes, \$10,000. Ce qui forment un montant de \$170,000 qui, avec l'octroi de \$100,000 du gouvernement s'élèvera à la somme de \$270,000, ne laissant à couvrir qu'une différence de \$30,000.

HYGIENE.

(Pour La semaine Agricole.)

Des effets pernicieux du tabac.

Depuis longtemps déjà les moralistes et les physiologistes ont composé force thèmes sur les mauvais effets du tabac, mais pour des raisons, que, comme médecin, je n'ai pas à faire connaître, mes confrères pratiquants se sont généralement abstenus de parler de ce sujet. Si les diverses associations médicales, au lieu de leurs sottises discussions sur l'éthique médicale, et autres absurdités, leurs querelles sur la manière de traiter telle et telle maladie, de pratiquer telle et telle opération, avaient de temps en temps donné aux jeunes gens une idée saine et correcte de la puissance immense que possède ce poison, de détruire leur dignité d'homme, d'avilir et stupéfier leur esprit et leur corps, ces associations, dis-je, auraient bien plus mérité de l'humanité.

Si je vous écris, Mr. le Rédacteur, quelques lignes sur ce sujet, ce n'est pas que je veuille me poser en moraliste ; ce n'est pas de mon ressort, et je n'en ai ni le désir, ni la prétention et encore moins la capacité : mais la pressante invitation que vous m'avez faite " que pour être juste, je devrais faire voir aux lecteurs de la Semaine, les deux côtés de la médaille," c'est-à-dire, " qu'après avoir parlé du tabac comme cultivateur de cette plante, je devrais en parler, comme médecin."

C'est donc pour me rendre à votre désir, Mr. le Rédacteur, et avec la vive intention d'être utile à quelques uns de vos lecteurs, que je me décide, malgré mes faibles capacités, à vous dire quelques mots des effets perni-

cieux du tabac, sur la constitution des jeunes gens, et du danger réel que court celui qui en fait un usage habituel. Quoique je n'aie pas fait de ce sujet une étude spéciale, et que cet écrit pêche par de nombreuses imperfections de style, (écrivant *currente calamo*) je dois vous dire que s'il laisse à désirer dans la forme, il est correct dans le fond. Dans le catalogue des articles qui passent par notre pauvre bouche, il faut donner au tabac la vraie place qu'il doit occuper. D'abord il est bien clair, que ce n'est ni un aliment ni un breuvage ; la bière toute malsaine qu'elle soit, peut en un sens être considérée comme nourriture, parcequ'elle fournit la matière pour nourrir les poumons. Si, ceux qui sont victimes de la bière, étaient quelques temps sans en faire usage, il leur faudrait plus de nourriture, autrement ils maigriraient ; car, dans ce cas, la combustion se ferait par l'absorption de leur graisse et de leur chair ; les poumons étant comme un poêle dont le feu s'éteint par manque d'aliment.

Le tabac en provoquant l'expectoration de la salive, vole au corps ses fluides et occasionne la soif. Si le tabac n'est ni un aliment ni un breuvage, qu'est-ce donc ? Tout simplement un narcotique, c'est-à-dire une substance qui engourdit et stupéfie l'énergie des nerfs et des muscles ! S'il y a un seul homme qui conteste cela et qui prétende qu'avec une pipe ou une chique dans la bouche, il est capable de plus d'efforts intellectuelles ou musculaires, après l'avoir sincèrement félicité de son ingénieuse perspicacité je me permettrai de lui faire la question suivante : Lorsque vous avez fumé votre première pipe ou mastiqué votre première chique, est-ce que votre petite fabrique de logique a fonctionné à la perfection, et lorsque vous vous êtes trouvé pour la première fois complètement sous l'effet du tabac, avez-vous pu vous tenir solidement sur vos jambes ?

Chacun doit encore avoir présent à la mémoire ses premiers effets. Les nausées, le vertige, le vomissement, et la relaxation de tout le système musculaire, sont autant de symptômes qu'il a dû éprouver, et, si ces effets, qui sont invariables continuent la relaxation s'étend à tous les sphincters (muscles qui servent à fermer l'ouverture de certains vicères, comme les intestins, la vessie, l'estomac.)

Le Médecin cherche quelquefois à produire cet effet, en injectant dans les intestins une infusion de tabac, dans les cas de constipation obstinée, dans les cas de hernie étranglée pour faire relâcher les fibres musculaires de l'anneau par lequel sort l'intestin. J'ai vu moi-même dans ma pratique de si terribles effets produit par une faible injection de tabac, que j'avais administrée afin d'éviter la nécessité de

recourir au couteau que j'ai pris la ferme résolution de ne jamais plus m'en servir.

Maintenant, je prierai le lecteur de remarquer que tous les symptômes qu'il éprouve d'abord de l'effet du tabac, sont ordinairement les mêmes sur une constitution saine ; et si par un usage habituel du tabac il évite ces conséquences immédiates, c'est simplement parceque pour résister à leur invasion, ses nerfs alarmés ont, avant de capituler, employé et mis en jeu toute la vigueur et la force qu'ils possèdent.

La respiration, la nourriture, et le breuvage sont des moyens de se défendre contre ces effets, et les jeunes gens pour s'en prémunir et être capables de vaquer à leurs affaires ordinaires, ont recours à ces moyens, et le plus souvent aux boissons fortes. *Ainsi donc, en règle générale, l'usage du tabac (qu'il soit fumé ou chiqué) est le premier pas qui mène directement à l'ivrognerie.* Cette remarque s'applique avec plus de force au fumeur qu'au chiqueur. Il y a des personnes assez sottes pour croire que parcequ'elles ne crachent pas en fumant, il ne peut en résulter aucun mal, mais qu'elles sachent que l'huile de tabac qui contient la *nicotine*, le principe actif du tabac (poison aussi violent et presque aussi rapide dans ses effets que la strychnine et l'acide hydrocyanique) se volatilise et circule dans la fumée à chaque bouffée de pipe ou de cigarette, et que cette huile est absorbée par la membrane muqueuse qui tapisse la bouche et les fausses nasales, et agit par ce moyen sur tout le corps.

Tout fumeur de profession sait que la fumée du tabac a la propriété de stupéfier très rapidement de fait ses adeptes reconnaissent que son effet est *foudroyant* ; comme de raison ce n'est que la première période de la stupéfaction : il agit précisément de la même manière que l'opium et les autres narcotiques. Du temps du bonhomme jadis, lorsque les médecins voulaient produire une relaxation complète des tissus, dans les cas de hernie ou de constipation des intestins, ou dans les cas de réduction des dislocations, ils injectaient de la fumée de tabac dans les intestins. Ce fut avec la nicotine que le Comte de Boscarmé empoisonna son beau frère, crime pour lequel il fut convaincu et exécuté en Belgique.

Il avait choisi ce poison parce qu'il tue sans laisser de traces après la mort. A chaque bouffée de fumée il circule dans la bouche une bonne partie d'une goutte d'huile de tabac ; cinq gouttes de cette huile tuent un gros chien. Pendant l'action de fumer, la gorge devient souvent excessivement sèche et irritée, et il se produit une soif morbide qui affaiblit grandement la digestion en dé-

layant trop les fluides de l'estomac, et en dérobant à cet organe par le crachement, la salive dont il a besoin et qui lui est nécessaire.

Mais l'usage du tabac a des conséquences bien plus affligeantes et désastreuses. Il y a une loi du système, qui, dans un grand nombre de cas, produit les mêmes résultats morbides, sur toutes les structures du corps humain, qui sont de même nature. Ainsi la membrane de l'urèthre a exactement la même structure que celle de la bouche : et c'est d'après cette loi que l'usage du tabac sur l'urèthre, les conséquences les plus affligeantes : et ces conséquences sont presque invariablement les mêmes chez les personnes à constitution délicate, quand bien même elles ne fument que modérément.

Les convenances ne me permettent pas de particulariser la chose dans les colonnes de la *Semaine Agricole* ; qu'il me suffise de dire ici, que l'irritation morbide de la membrane muqueuse de l'urèthre, et l'alarmante faiblesse des parties inférieures et des extrémités du corps, produites par l'effet du tabac sur les nerfs spinaux, ont souvent donné à penser que son usage, ainsi que quelques autres vices révoltants pouvaient être la source et la cause des misères qui existent dans tant de ménages malheureux. Souvent dans le cours de la pratique de ma profession, je n'ai pu tracer aux déceptions et aux naufrages de l'âge viril, d'autre cause que l'usage du tabac. Lorsqu'une victime de cette plante vénéneuse se présente devant un médecin pour lui raconter d'une voix incertaine l'histoire de ses espérances envolées, de ses affections refroidies, celui-ci la reconnaît de suite par l'abattement de ses yeux, le tremblement de ses mains, son marcher chancelant, l'incohérence de ses raisonnements sur le plus simple sujet, etc., et jointe à cela l'odeur du tabac imprégnée dans ses habits. J'ai si peu de doute sur la déplorable influence du tabac sur le bien-être moral et physique de la race humaine, que je crois fermement, qu'il contribue infiniment plus aux imperfections physiques et à la mort prématurée des enfants de ceux qui lui sont dévoués, que sa compagne l'ivrognerie. Le traitement local qui réussit le mieux au médecin dans ces cas, prouve à l'évidence que toutes ces tristes et fâcheuses conséquences proviennent de l'épuisement des forces causé par le tabac. Et, comment pourrait-il en être autrement ; une substance qui a une action si générale sur les systèmes nerveux et musculaire, qui, invariablement, produit d'abord le vertige, des troubles dans la vision et la digestion et qui plonge sa victime dans une mort temporaire : comment, dis-je, cette substance ne pour-

rait-elle pas développer son plus haut degré de puissance dans ce système mystérieux où la nature s'est plu à répandre une vie redondante ?

Chaque muscle du corps est développé dans une proportion précise du service qu'on doit exiger de lui et qu'il est destiné à rendre ; les jeunes gens savent bien cela puisqu'ils s'efforcent de développer leurs muscles par des exercices gymnastiques. Les lèvres sont formées par un puissant muscle qui fait complètement le tour de la bouche dans l'action de cracher, de tenir la pipe, ou le *cigarre* à la bouche, ce muscle est dans un exercice continu ; de là, on remarque chez celui qui fume ou qui chique un développement irrégulier des lèvres qui sont plus épaisses, comparées aux autres traits de la figure, qui eux aussi, subissent un changement dans leur expression : les yeux perdent de leur vivacité, ils deviennent ternes et abattus, et la vue s'éteint à un âge ou autrement elle serait bonne et perçante.

L'haleine dégoûtante de presque tous les chiqueurs et fumeurs est une preuve évidente que l'huile de tabac, avec sa puissance mortelle, est absorbée dans le sang et circule dans tout le système : si cette huile ne se rendait pas dans le tissu cellulaire des poumons, ils ne la rejetteraient pas en même temps que l'acide carbonique, qui est un poison lui-même. Il y a des personnes qui absorbent le poison plus librement que d'autres. J'ai vu des hommes encore jeunes, les uns frappés de paralysie des extrémités, d'autres affligés de cancer des lèvres ou de l'estomac, de dyspepsie, de maladies du cerveau, sans parler d'autres afflictions non moins funestes auxquelles je faisais allusion tout-à-l'heure : et ces maladies causées par les effets déplorables du tabac. On reconnaît celui qui en est la victime par sa peau qui est couleur de terre, ou d'un jaune sale : s'il entre dans un appartement deux expirations de son haleine suffisent pour empestier la chambre, et vous l'avez senti avant qu'il y ait eu le temps de s'asseoir ; mais il n'a pas conscience de cela, et le plus souvent, ces gens-là se plaisent à s'approcher de vous et à vous incommoder en vous envoyant par la figure leur souffle qui soulève le cœur. Une de ces nuisances publiques était un jour à me parler de trop près ; ne pouvant supporter son haleine nauséabonde, je me pris à aller de reculons à l'entour d'une grande table qui était au milieu de ma pharmacie, et nous en fimes une ou deux fois le tour avant qu'il s'aperçut de mon intention.

Le chiqueur perd le sentiment du goût, il ne peut plus apprécier la saveur des aliments ; j'ai remarqué qu'il n'est pas très difficile sur la nourriture qu'il mange, tout l'accorde,

pourvu qu'il y ait force épices pour stimuler les nerfs engourdis de sa langue, et c'est pour la même raison que ces malheureux boivent le brandy et autres boissons fortes.

Pour terminer, je vous dirai, M. le Rédacteur, que je ne connais pas de vice plus énervant pour le corps et pour l'esprit, et qui plus que lui torture toutes les facultés naturelles d'un homme, que celui de l'usage du tabac. S'il en existe un autre j'aimerais bien que l'on me le ferait connaître.

Votre tout dévoué,

DR. GENAND.

St. Jacques, Janvier 1870.

COLONISATION.

Nous lisons ce qui suit dans le *Constitutionnel des Trois-Rivières* :

Nous traduisons de l'anglais la correspondance suivante :

RIVIÈRE AU RAT, 8 FÉV. 1870.

M. E. Gérin,

Cher Monsieur,

En faisant le tour des chantiers de M. Gouin sur la Batiscan, il m'a été donné de loger chez un singulier personnage, dans la seigneurie Barnett, comté de Portneuf. Il se nomme Antoine Germain. D'après son récit, il a quitté Deschambault à l'âge de quinze ans pour aller travailler quelques années pour le commerce de bois de l'Ottawa. Après quoi il a navigué dans une goélette sur le St. Laurent. Il a travaillé pendant quelque temps à Cincinnati, de là il s'est rendu au Mexique où il a passé huit ans. Il montre les cicatrices de blessures qu'il dit avoir reçues dans ces temps agités. Après avoir ainsi couru le Mexique de long en large, il a passé quelque temps sur le continent Européen, en France et en Allemagne.

Lorsqu'il revint en Amérique il s'en alla cultiver des terres pendant quelques années dans le Minnesota. Il y acheta de grandes étendues de terre et donna des établissements à trois de ses frères. C'est alors qu'il songea à revenir au Canada.

Où il est maintenant, il possède un peu plus que cent acres de terre dont dix-huit seulement sont en culture. Le rendement de sa ferme peut soutenir la comparaison avec les plus belles fermes d'Ontario. De 3 minots de blé récolte de 60 minots (je vous en envoie quelques grains pour vous montrer la qualité) ; de 24 livres de blé du printemps, récolte de 9 minots ; de 4 minots d'avoine, récolte de 75 minots ; de 1 minot d'orge, récolte de 40 minots ; de 3½ minots de patates, récolte de 45 minots. En outre, il a eu 1,900 bottes de foin sur neuf acres de terre.

C'est un vœuf sans famille ; la maison est tenue d'une façon irréprochable.

Il parle très avantageusement de cette partie du pays où il est établi. Il prétend que la terre est infiniment meilleure là que dans la plus grande partie des Etats. Il y a autour de moi assez de terre de première qualité, dit-il, pour établir mille familles.

Si vous pensez ces renseignements

de quelque intérêt pour votre journal, faites-en ce que vous voudrez et croyez moi, etc.

J. W. O.

COIN DU FEU.

Nos lecteurs verront sans doute avec plaisir la gravure et les explications suivantes qui, pour ainsi dire, les fera assister

eux-mêmes au Concile, du moins en esprit. Après quelques années ces renseignements seront considérés comme faits historiques d'une grande valeur.

Nous prenons occasion de répéter qu'on fera bien de conserver notre journal avec soin pour le faire relire, afin de se procurer de cette manière des volumes d'une grande valeur et qu'on pourra consulter plus tard avec intérêt.

LA SALLE DU CONCILE OU LE TRANSEPT A DROITE DE ST. PIERRE, VIS-A-VIS LA CONFESSION.

EXPLICATIONS.

Le plan représente l'arrangement originaire de la Salle, qui est encore le même durant les tours de session publique.

La ligne marquée par points EEEE est un écran en toile que l'on place les jours de CONGRÉGATION GÉNÉRALE afin de diminuer la grandeur de la Salle ; au centre D. est la chaire et un voile est suspendu d'un côté à l'autre, au-dessus et à une longueur d'environ cinq verges,

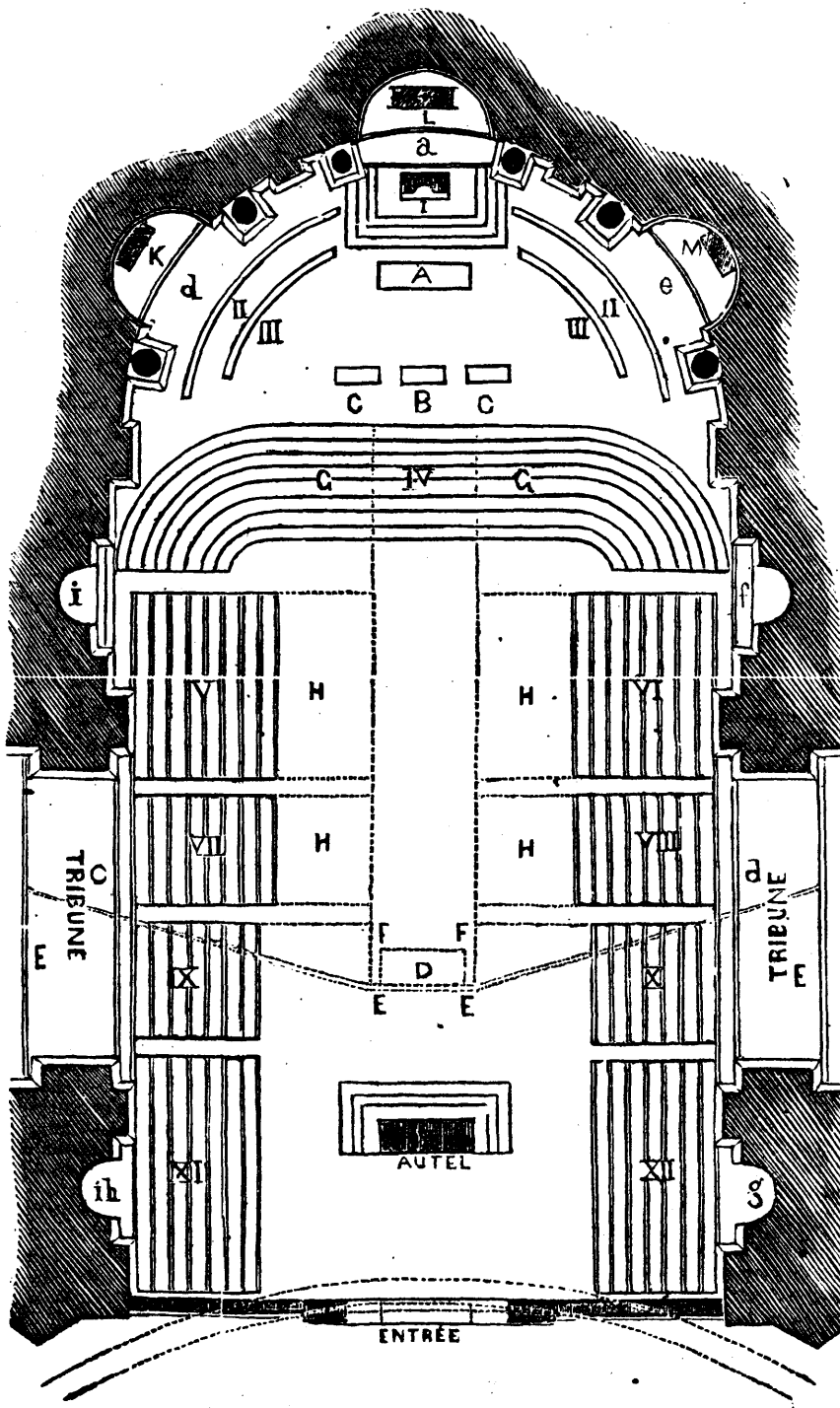
A. est la table des Présidents.

B. le Secrétaire du Concile.

CC. ses assistants avec quelques sténographes.

FF. les sténographes qui se retirent derrière l'écran EE. pour rédiger leurs notes.

Lorsqu'on se sert de l'écran, l'autel sur lequel on met les Saints Evangiles prend la place du trône du Pape et les évêques dont les sièges sont en dehors de l'écran ont des sièges arrangés pour eux sur la grande série de marches, GG. et sur l'autre côté du centre de la Salle HHHH, laissant seulement un passage étroit de la table du secrétaire, à la chaire.



EXPLICATIONS.

Le nombre romain I. représente le trône papal, II. II. les places des cardinaux ; III, celles des patriarches ; le reste des places jusqu'à XII, représente le groupe des stalles épiscopales, IV est occupé seulement dans les CONGRÉGATIONS GÉNÉRALES Les nombres arabes représentent les bancs de chaque groupe. L est la chapelle des S. S. Processus et Martinien. M., celui de S. Vincelas. K., celle de St. Erasur.

GRANDES PEINTURES.

- a. Descente du Saint-Esprit.
- b. Concile de Jérusalem.
- c. " Nice,
- d. " Ephèse.
- e. " Trente.

PEINTURES PLUS PETITES, en face des niches supérieures.

- f. St. Jean Chrysostôme.
- g. St. Augustin.
- h. St. Jérôme.
- i. St. Ambroise.

UNE LISTE DES EVÊQUES DES POSSESSIONS BRITANNIQUES ET DES ETATS-UNIS AU CONCILE.

Pour trouver la place dans le Concile d'aucun des évêques dans cette liste, observez que les nombres romains après les noms se rapportent aux nombres romains dans le plan ; les nombres arabes sont pour les bancs. Le nombre de chaque siège spécial n'est pas donné dans le plan, mais seulement dans cette liste. Chaque rangée de banc est numérotée de 1 à 8, les numéros 1 étant ceux les plus près du mur. Le nombre précédent chaque nom d'Evêque représente sa position suivant l'âge dans la liste complète des Prélats dans l'Eglise.

No.	ARCHEVEQUES.	Diocèses.	Date de consécration	Groupe.	Banc.	Siège.	No.	ARCHEVEQUES.	Diocèses.	Date de consécration	Groupe.	Banc.	Siège.
11	M'Hale	Tuam	1834	V	1	6	32	Cullen, Cardinal	Dublin	1866	II		
29	Kenrick	S. Louis, U. S.	1847	V	1	10	26	Blanchet	Cité d'Oregon, U. S.	1846	VII	1	9
51	Alemany	San Francisco, U. S.	1853	VII	1	10	62	Errington	Trebizond, [i. p. t.]	1855	X.	1	4
89	Odin	New Orleans, U. S.	1841	IX	1	5	76	Leahy	Cashel	1867	X.	1	10
121	Spalding	Baltimore, U. S.	1864	V	2	4	90	Connolly	Halifax, Canada	1859	XII.	1	5
123	M'Closkey	New York, U. S.	1864	V	2	5	132	Manning	Westminster	1865	VI.	2	9
	Steins, S. L.	Bosra, [i. p. t.], Calcutta	1867					Pace-Forno	Rhodes et Malta				
	Ballargeon	Quebec	1867										
EVEQUES.													
189	Bourget	Montréal	1837	IX.	2	2	264	Brady	Perth, Australie	1845	VI.	3	8
219	Whelan	Wheling, U. S.	1840	IX.	2	11	268	Murphy	Hobarton, Australie	1845	VI.	3	2
269	Williams	Boston, U. S.	1845	V.	3	5	276	Canoz, S. J.	Tamana [i. p. t.], Hindostan.	1846	VIII.	3	8
275	Ollathorne	Birmingham	1846	V.	3	7	278	Demers	Vancouver	1846	VIII.	3	8
283	Derry	Clonfert	1847	VII.	3	2	288	Rappe	Cleveland, U. S.	1847	VIII.	3	2
	Viard	Wellington, N. Z.	1848				296	Guignès	Ottawa	1847	VIII.	3	12
307	Kobes	Methone [i. p. t.], Senegambia	1848	VII.	3	7	308	S. Palais	Vincennes, U. S.	1848	X.	3	1
323	Keane	Cloyne	1849	IX.	3	1	322	Kelly	Derry	1849	X.	3	4
335	De Charbonnel	Sozopolis [i. p. t.], ex-Evêque de Toronto	1850	IX.	3	8	324	Salvado	Victoria, Australie	1849	X.	3	5
		S. Boniface, Canada	1850	IX.	3	8	346	Lamy	Santa Fé, U. S.	1850	XII.	3	1
345	Taché	Richmond, U. S.	1850	IX.	3	9	348	Miège	Messine [i. p. t.] U. S.	1850	XII.	3	2
347	M'Gill	Nesqually, U. S.	1850	IX.	3	10	394	Grant	Southwark	1851	XIII.	3	8
349	Blanchet	Salford	1851	XI.	3	4	404	Amat	Montery, U. S.	1853	VIII.	4	4
365	Turner	Arichat, Canada	1851	XI.	3	8	408	Bayley	Newark, U. S.	1853	VIII.	4	6
378	M'Kinnon	Brooklyn, U. S.	1853	V.	4	5	432	Leahy	Dromore	1854	VIII.	4	10
399	Loughlin	Covington, U. S.	1853	V.	4	7	452	Vaughan	Plymouth	1855	X.	4	7
408	Carroll	Nottingham	1853	V.	4	8	468	M'Gettigan	Raphoe	1856	XII.	4	2
408	Roskell	Burlington, U. S.	1853	V.	4	9	470	Farrall	Hamilton, Canada	1856	XII.	4	3
407	Goesbriand	Kerry	1854	VII.	4	4	496	Furlong	Ferns	1857	XII.	4	10
417	Moriarty	Natchitoches, U. S.	1854	VII.	4	11	498	M'Evelly	Galway	1857	VI.	5	1
438	Martin	Portland, U. S.	1855	IX.	4	2	514	Luers	Fort Wayne, U. S.	1857	VI.	5	8
439	Bacon	Elphin	1856	IX.	4	8	518	Lynch	Charlestown, U. S.	1857	VI.	5	10
467	Gillcooly	Philadelphia, U. S.	1857	XI.	4	4	532	Verot	Savanah, U. S.	1857	VIII.	5	2
497	Wood	Clifton	1857	XI.	4	5	534	M'Farland	Hartford, U. S.	1858	VIII.	5	3
499	Clifford	Antioch [i. p. t.], V. A. Gibraltar	1857	XI.	4	9	536	Elder	Natchez, U. S.	1858	VIII.	5	4
507	Scindella	Ross	1857				600	Sweny	St. Jean, Canada	1859	XII.	5	2
517	O'Hea	Kin-ston	1858	V.	5	8	614	Rogers	Chatham	1860	XII.	5	8
535	Horan	Northampton	1858	VII.	5	2	624	Crimley	Antigone, [i. p. t.], V. A., C. Bonne Espérance	1860	VI.	6	1
543	Amberst	Torone [i. p. t.], Guiana	1858	VII.	5	5	632	Butler	Limerick	1861	VI.	6	5
549	Etheridge	Roseau, Dominique, In. Occid.	1858	VII.	5	9	670	Conaty	Kilmore	1863	VIII.	6	9
567	Poirier	Raphanea [i. p. t.] V. A. Nebraska, U. S.	1859	VII.	5	12	712	Strain	Abila, V. A. de l'Est de l'Ecosse	1864	XII.	6	2
575	O'Gorman	Toronto, Canada	1859	IX.	5	5	746	Shiel	Adelaide, Australie	1865	VI.	7	9
598	Onch	Mobile, U. S.	1859	IX.	5	9	748	Feehan	Nashville, U. S.	1865	VI.	7	10
595	Quinlan	Charlottetown, Canada	1860	XI.	5	1	776	Fitzgerald	Little Rock, U. S.	1866	VIII.	7	8
613	McIntyre	Down & Connor	1860	XI.	5	2	790	Chadwick	Hexam	1866	X	7	2
615	Dorrian	Pittsburg, U. S.	1860	XI.	5	5	794	Lafèche	Anthedon, [i. p. t.] Coadj. Trois-Rivières	1866	X.	7	4
623	Domenee	Beverly	1861	V.	6	2	830	Meurin	Ascalon [i. p. t.], V. A. Bombay	1867	XII.	7	9
639	Cornthwaite	Port Louis, Mauritius	1863	VII.	6	2	840	McCabe	Ardagh	1867	VI.	8	4
685	Hankinson	Meletopolis [i. p. t.] V. A. Colombie Anglaise	1863	VII.	6	8	854	Shanahan	Harrisburg, U. S.	1868	VI.	8	8
707	D'Herbomez	Meath	1864	IX.	6	1	856	Hein	La Crose, U. S.	1868	VI.	8	9
713	Nulty	Clogher	1865	IX.	6	5	858	M'Quaid	Rochester, U. S.	1868	VI.	8	10
723	Donnelly	Sarepta [i. p. t.], Coadj. Killaloe	1865	XI.	6	2	360	Muller	Erle, U. S.	1868	VIII.	8	1
745	Power	Albany, U. S.	1865	XI.	6	4	888	Garrelon	Nemens [i. p. t.], Hindoustan	1868	VIII.	8	10
749	Conroy	S. Hyacinthe	1866	V.	7	1	894	Mrak	Sant Ste. Marie, U. S.	1868	VIII.	8	12
773	Larocque	Dubuque, U. S.	1866	V.	7	2	910	Mahony	Armidale, Australie	1869			
775	Hennessy	Goulburn, Australie	1866	V.	7	10		Quina	Brisbane, Australie				
795	Langlan	V. A. Madras	1868	XI.	7	1		Grech-Delicata	Gozo				
851	Fennelly	Scranton, U. S.	1868	XI.	7	2		Charbonneaux	Jassus [i. p. t.] V. A., Mysore				
853	O'Haia	S. Joseph, Canada	1868	XI.	7	4							
857	Hogan	Buffalo, U. S.	1868	XI.	7	6							
861	Ryan	V. A. Pondichery	1868	V.	8	6							
887	Laouenan	Nioopolis [i. p. t.], V. A. Ecosse	1868	VII.	8	1							
897	McDonald												

* Transféré à raison de maladie au dernier banc du groupe V.

Description de la Salle du Concile.

La salle du Concile comprend tout le bras gauche de la Croix Latine qui forme la Basilique. Ce transept porte le nom des SS Processus et Martinien, parce qu'on dédie à ces deux martyrs un autel placé dans l'abside. Le Comte Virginio Vespigrani, un des plus célèbres architectes de Rome et déjà attaché à la (Fabricca) de St. Pierre fut chargé conjointement avec son fils le comte Francesco, des travaux de la salle et ils ont réussi à accomplir leur tâche sans forcer ni détériorer le marbre ou les décorations du pavé, des murs ou des pilastres.

L'entrée du transept est fermée jusqu'à la hauteur de 64 pieds par un paravent simulant un mur incrusté de marbre dans lequel il y a une magnifique porte artistement peinte en imitation de bronze *allo-rilievo*. Au centre du fronton extérieur se trouve un tableau du Sauveur par Francesco agrandi avec l'inscription suivante au bas.

DOCETE OMNES GENTES
ECCE EGO VOBISCVM SVM OMNIBVS DIEBVS
VSQVE AD CONSVMMATIONEM SAECVLI

En arrière sur le fronton intérieur, il y a un tableau de la Vierge, Marie Immaculée, par Enrico Chiari et au bas duquel on lit cette inscription qui forme le pendant de l'autre.

AD SIS VOLENS PROPITIA
ECCLESIAE DECVS AC FIRMAMENTVM
IMPLE SPEM IN TVO PRAESIDIO POSITAM
QVAE CVNCTAS HAERESSES
SOLA INTEREMISTI

Ce paravent est mobile. Ainsi aux sessions publiques, non-seulement la porte seule est ouverte, mais la plus grande partie du mur est dissimulée, de sorte que les fidèles occupant l'espace qui s'étend jusqu'à l'abside du transept opposé, peuvent voir tout à leur aise l'assemblée entière des Pères dans les stalles et le St. Pontife sur son trône.

La vaste enceinte est fermée ainsi de chaque côté où il y a deux arches qui s'ouvrent dans l'aile latérale de la Basilique et qui forme

ainsi une salle de 71 pieds de largeur et de 112 pieds de profondeur.

Au bout de cette salle qui est aussi l'abside du transept, il y a en face de la porte une plateforme semi-circulaire, haute de huit degrés. Au centre se trouve le trône de St. Pierre surmonté d'un fauteuil en velours cramoisi frangé d'or. Le dossier en est recouvert de draps d'argent semé d'étoiles d'or. Un brocart d'argent frangé d'or couvre aussi le siège. Il est élevé de quatre degrés au-dessus du niveau de l'hémicycle, et domine toute la Salle. Les sièges des Cardinaux sont rangés en cercle sur la plate-forme autour du trône, et en avant sont deux bancs plus petits, l'un à droite, l'autre à gauche, pour les patriarches des divers Rites. Des deux bouts de l'hémicycle partent, en lignes droites, les bancs latéraux des Pères du Concile, Primats, Archevêques, Evêques, Abbés et Supérieurs-Généraux des Communautés Religieuses. Ces rangés de sièges sont divisés en huit pâtés, avec des allées de chaque côté, donnant sur un passage correspondant aux deux arches

latérales qui séparent cette salle de l'aile latérale. Les quatre pâtes voisins du trône, contiennent huit rangées de bancs, et les quatre voisins de la porte en contiennent sept. Chaque gradin est fourni d'un pupitre qui s'élève ou s'abaisse à la commodité des Pères. pour lire ou écrire, ou pour y placer des livres et des papiers.

Vis-à-vis la porte, et par conséquent en face du trône, est placé l'autel, à la Basilique, de manière à ce que le célébrant se trouve à faire face à ceux qui se trouvent dans l'enceinte conciliaire. Enfin, sur le parquet, au centre de la salle, sont placés les pupitres des secrétaires du Concile et les autres officiers qui ont droit d'être présents. L' "Ambo" ou pupitre portatif, est placé à l'angle gauche de l'autel.

Le parquet, ainsi que les degrés, et la plate-forme du vaste hémicycle, et tous les bancs sont recouverts de tapis splendides. Celui qui couvre le parquet, les degrés et la plate-forme de l'hémicycle est vert; celui des degrés du trône est rouge, les bancs sont recouverts en tapis d'autres couleurs dont le fond et les dessins ornementaux sont un peu sombres.

Un des grands mérites de l'architecte est d'avoir réuni en un même plan toutes les décorations du transept de manière à en former un ton harmonieux.

Les deux immenses arcades de l'aile sont formées par deux gigantesques étandards, en imitation de tapisserie, encadrés en or et peints de figures emblématiques, celui de la droite représente le Concile de Nicée, et est l'œuvre de Paolomei; celui de la gauche figurant le Concile de Jérusalem, est de la main de Silverio Capparoni. Au dessous apparaissent deux tribunes de chaque côté, l'une au-dessus de l'autre. La plus haute de chaque côté est réservée pour les Procureurs des évêques absents et pour les Théologiens pontificaux épiscopaux, et chacune de ces quatre tribunes peut contenir 120 personnes sur des bancs disposés en amphithéâtre. Les tribunes inférieures ornées de damas et de velours, avec frange d'or, sont destinées, celle de droite pour les Souverains et les Princes et Princesse du sang, celle de la gauche, pour le corps diplomatique, le Pro-ministre des armes, les Généraux pontificaux, et ceux du corps français d'occupation.

Trois autres peintures, également en forme d'étendard décorées d'emblèmes, attirent l'admiration, au fond de la salle. L'une, au-dessus du trône représente la descente du St. Esprit sur les apôtres assemblés dans le Cénacle avec la Ste. Vierge, c'est l'œuvre de Prospero Pratti; la seconde, à droite, représente le Concile de Trente; elle est l'œuvre d'Antonio Remini; la troisième, à gauche figure le Concile d'Ephèse, peint par Salvatore Nobili; au dessous, sont deux petites tribunes entourées de balustrades en parfaite harmonie avec le style de Basilica.

Celle de droite, pour les femmes des Patriarches romains, qui ont droit d'assister, jusqu'au nombre de vingt, aux sessions publiques; celle de gauche, pour les chœurs du chœur pontifical. Enfin, au dessous de ces deux tribunes immédiatement en arrière les bancs des cardinaux, se trouvent deux autres tribunes, pour les prélats qui sont ministres de l'Etat, pour le "Maggiordomo" et le "Maestro di Camera" du St. Père et pour le Sénat Romain, lorsque le cérémonial ne les oblige pas d'occuper leurs places ordinaires près du Trône Pontifical.

Pour compléter la décoration de la salle, le comte Vespignani a eu l'heureuse idée de placer au-dessus des arches tous les portraits des vingt-deux papes qui ont ouvert présidé ou fermé les Conciles œcuméniques, ces portraits sont en forme de médaillons avec un cadre doré, en imitation de mosaïque.

Les quatre niches au-dessus des pilastres sont encore vides et devront être occupées par des

statues en marbre des Fondateurs des ordres religieux comme presque toutes celles de la Basilique. On y a placé des tableaux représentant les quatre grands docteurs de l'Eglise, trois latins et un grec, ouvrage de Raffaello Picciarelli.

Celui de St. Ambroise occupe la niche à droite du trône avec l'inscription suivante.

SANCTVS · AMBROSIVS
MAGNITVDINE · ANIMI · LABORIBVS
SCRIPTIS · INSIGNIS
CVIVS · PECTVS · VT · SANCTVM · ORACLVM
AVGVSTINVS · HABVIT · ET · PRAEDICAVIT

Celui de St. Jérôme occupe l'autre niche du même côté, avec cette inscription :

SANCTVS · HIERONYMVS
QVEM · HAERETICI · METVENDVM · HOSTEM · SENSERE
ECCLESIA · CHR · SCRIPTVRIS · S · INTERPRETANDIS
DOCTOREM · MAX · DIVINITVS · DATVM · AGNOVIT

A gauche près du trône est celui de St. Jean Chrysostôme, avec cette inscription.

SANCTVS · IOANNES · CHRYSOSTOMVS
ADMIRABILITATE · ELOQVENTIAE
REBVS · STRENVE · ET · CONSTANTER
IN · ARCHIEP · MVNERE · GESTIS · TANTVS · HEROS
VT · VEL · VNVS · ORIENTALEM · ECCLSIAM
AETerno · DECORE · ILLVSTRARIT :

Enfin, du même côté, plus loin est celui de St. Augustin, avec cette inscription.

SANCTVS · AVGVSTINVS
INGENIO · DOCTRINA · DISCEPTATIONE
CATHOLICI · NOMINIS · AMPLITVDINI · PAR
QVI · QVO · PLVS · CHRISTI · GRATIAE · DEBVIIT
EO · FVIT · IN · ILLA · ADSERENDA · GLORIOSOR

Cet admirable arrangement de la salle qui faisait si bien pour les sessions publiques du concile, était en même temps très-incommode pour les congrégations générales et les débats. On avait déjà en conséquence décidé de transporter le lieu des séances au Palais Quirinal, lorsque le comte Vespignani trouva un moyen de tout concilier. Il était impossible pour les séances publiques de ranger les bancs sur le travers de la salle, ce qui aurait beaucoup réduit l'espace en rendant le trône pontifical presque invisible pour les fidèles placés en dehors. Comme le Pape n'assiste pas aux congrégations générales, on ôta le trône et on transporta l'autel à la place. Puis on rapprocha les sièges et on tendit un premier rideau en avant de l'ambon, laissant en arrière les deux premières rangées de sièges, et un autre au-dessus pour servir de réflecteur de la voix. Cet expédient a complètement réussi.

L'on peut dire que jamais assemblée plus solennelle fut tenue dans une salle aussi grandiose. Ce beau succès est dû, après le comte Vespignani, l'architecte, à Mgr. Pheadoli, Secrétaire-Trésorier de la Fabrique de St. Pierre, et au commandeur Spagna, maître des cérémonies au palais apostolique.

ceux qu'il considérait comme des bandits. Les larmes coulaient à flots sur ses joues, et sa soif de la vengeance semblait un peu calmée. Peut-être, le soin des étrangers de ne pas laisser son père sans sépulture le faisait-il douter que ce fussent bien des ennemis qui l'entouraient et qui s'efforçaient de le consoler d'un ton compatissant.

Donat détournait les yeux avec horreur du visage contracté du mort; mais, malgré tous ses efforts, il se sentait attiré comme par un aimant, et, chaque fois, il y jetait les yeux avec un nouvel effroi. Lorsqu'il lui fallut aider à déposer le cadavre dans la fosse, il frémit de la tête aux pieds, ses cheveux se dressèrent sur sa tête et il frissonna jusqu'à la moëlle des os. Vaincu par son émotion, il se laissa tomber à genoux près de la tombe et se mit à prier, pendant que les autres couvraient le corps de terre et de pierre.

Lorsque la fosse fut tout à fait comblée, le Bruxellois demanda :

—Ah ça ! camarades, qu'allons nous faire de cet enfant ?

—Ce que nous allons en faire ? répondit Victor. Nous l'emmènerons aux placers, nous en aurons bien soin et nous lui procurerons, à notre arrivée dans un endroit habité, les moyens de regagner sa demeure.

—Ce sera une grande charge, messieurs.

—Qu'es-ce que cela fait ? Après avoir tué le père, nous ne serons pas assez cruels pour laisser ce pauvre enfant dans le désert en pâture aux bêtes féroces. Dussé-je, avec l'aide de mes amis, le porter sur les épaules; il viendra avec nous jusqu'à ce que nous l'ayons mis en sûreté.

—C'est fâcheux, mais tu as raison. Baron, fais lui comprendre qu'il doit nous suivre.

Le jeune Mexicain se leva et obéit passivement. Il marchait la tête baissée et semblait devenu indifférent à son sort. Cependant, lorsqu'il atteignit la plaine, il releva le front, montra du doigt le matelot et cria en espagnol quelques mots qui firent supposer qu'il reconnaissait le meurtrier de son père. Mais, comme s'il se fût calmé tout à coup, il baissa vers la terre son regard flamboyant et suivit ses guides en apparence avec la même soumission.

—Venez, venez messieurs, dit le Bruxellois, ne vous embarrassez pas plus longtemps de ce garçon. Nous avons perdu beaucoup de temps et il faut le rattraper !

Ils allaient continuer leur route et avaient déjà fait une centaine de pas, lorsque le jeune Mexicain sauta dans les broussailles en poussant un cri de triomphe et sans que personne eût rien remarqué, disparut avec un *navaja* ou poignard de poche à la main. En outre, l'attention fut détournée du fuyard par un cri de douleur qui échappa au même instant au matelot.

L'Ostendais tenait la main à son côté et disait qu'il avait reçu un coup de poignard. On l'aïda à ôter ses habits et chacun tremblait de crainte qu'il n'eût été frappé mortellement par le fils de sa victime.

Lorsqu'on eût mis son flanc à découvert, on constata avec joie que le poignard avait porté sur l'unique dollar que le matelot portait encore dans sa ceinture de cuir, et n'avait fait

FEUILLETON DE LA SEMAINE AGRICOLE

LE PAYS DE L'OR.

PAR

HENRI CONSCIENCE.

XVII.

LES BANDITS.

—Ne reste pas là si consterné, Kwik, dit le Bruxellois. Prends ta bêche, nous enterrons le malheureux Mexicain.

Le jeune Mexicain était accroupi et suivait d'un œil vitreux et immobile le travail de

